

# *BEAUPRÉAU*

*à travers les âges*



## **HISTOIRE ET ORIGINES.**

*Dans le cadre de l'information, il nous a semblé intéressant de publier les résultats de recherches effectuées sur l'Histoire de notre Cité.*

*D'aimables collaborateurs ont bien voulu, pour cela, mettre à notre disposition les documents, photocopies de manuscrits et traductions nous permettant la diffusion de cette rubrique d'Histoire locale que nous espérons continuer dans les bulletins à venir.*

*Nous remercions en particulier Monsieur le Chanoine Louis Guillocheau qui a bien voulu traduire les Chartres manuscrites les plus anciennes, retrouvées sur Beaupréau (Cartulaires) et conservées aux archives départementales. Ces vieux parchemins, écrits en latin gothique par les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Serge étaient propriété de ce monastère à qui fut confiée la fondation des premiers éléments de notre agglomération et des communes environnantes.*

De nombreux testaments, originaux ou recopiés par les soins des moines, concernant Beaupréau et sa région montrent bien l'origine et la formation primitive de notre localité, aux X et XIèmes siècles.

D'après les études de Monsieur Durville, les Chartes, rarement datées, permettent cependant, d'après les noms des personnages qu'elles mentionnent : seigneurs, abbés, prieurs, etc., de situer approximativement les origines. Cependant, nous avons pour Beaupréau le privilège d'y trouver une date très précise : 1062 (voir photocopie du document ci-joint). Bien sûr, si d'autres faits, ou archives, nous étaient communiqués, c'est avec plaisir que nous en ferions état.

"Girorii de Bel Préal" est le nom vulgaire le plus ancien qui nous soit connu (vers 1060), puis "Bellum Pratum", "Bello-Pratellum", cités dans les manuscrits. Ces noms furent suivis, plus tard, de "Bello-Prael", puis de "Bel Pratel" et enfin de "Beaupréau" ce qui signifie : "Belles Prairies" ; Le nom primitif doit, sans doute, son origine au nommé GIROIRE, qui fut l'un des seigneurs de Beaupréau. Le premier de ces seigneurs qui soit connu se nommait Guaslinus Rhedonensis, ou Josselin de Rennes et sa femme s'appelait Gondrade. Ils vivaient au temps de "GEOFFROY" "Grisegonnella" (957 - 987) et furent enterrés dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. C'est, sans doute, ce Josselin de Rennes qui fit construire le château de Beaupréau (vers 1014-1020), sur les terres qui lui avaient été octroyées par FOULQUES III • NERRA • (972 - 1040), comte

d'Anjou, de la famille des Ingelgériens et vassal du Roi de France. Josselin de Rennes est considéré comme le chef de la famille qui posséda Beaupréau jusqu'à la fin du XIVème siècle. Le fils aîné de Josselin GIROIRE 1er, hérita du château de Beaupréau et en jouit, sous la suzeraineté de Foulques Nerra, mais il périt dans un combat contre les habitants de Thouars, sans laisser d'héritier. La seigneurie de Beaupréau passa alors à Hamelin (1028). Fils d'Hamelin et d'Elisabeth, GIROIRE II est le seigneur dont nous parlerons surtout.

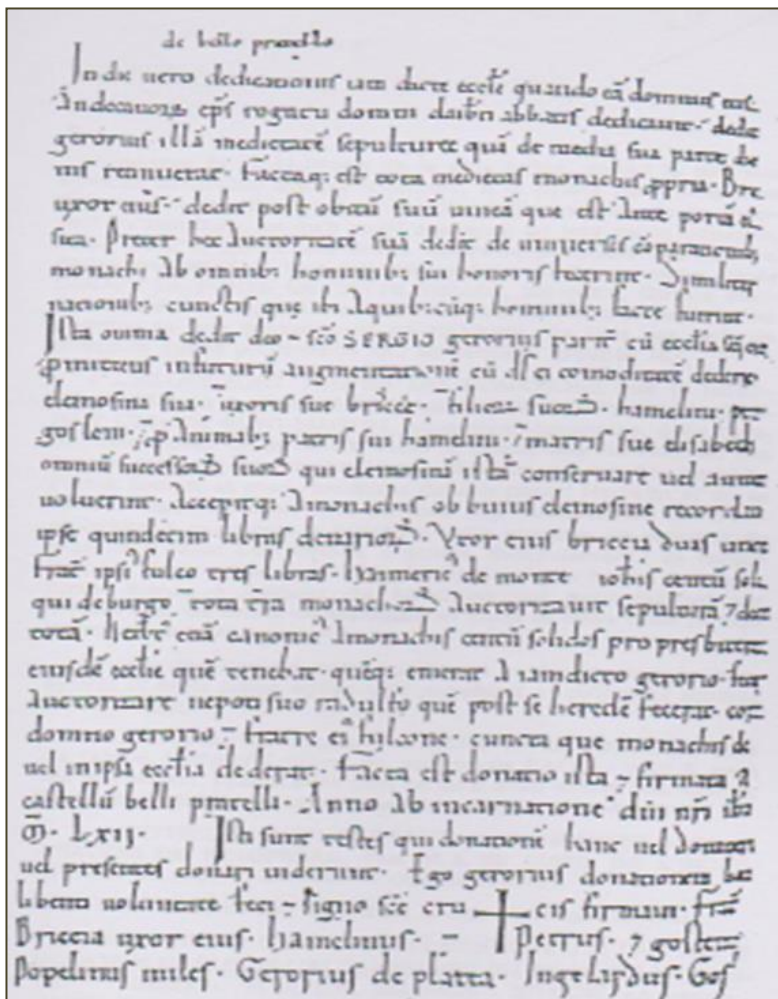
Nous savons par les Cartulaires qu'en ce début du XIème siècle des gens vivaient autour du château ou dans l'enceinte, protégés par la palissade. Il en était ainsi un peu partout, à ces époques d'invasions et de troubles, où les gens n'avaient de véritable sauvegarde que les hautes tours des manoirs seigneuriaux ou l'intérieur des abbayes. D'après E. de la Gournerie, le château de Beaupréau avait une entrée imposante et une porte élevée, flanquée de tours. Il n'avait, dit l'historien, rien d'effrayant, que pour les ennemis... C'était à la fois une protection et un refuge pour les populations environnantes qui, dans les siècles précédents, avaient dû fuir devant les invasions bretonnes et normandes.

Un Ermitage, dépendant du monastère Saint-Serge, était situé alors près de l'église dédiée à Saint-Martin. Cette église fut construite vers le milieu du siècle précité et donnée par le seigneur GIROIRE II, aux moines de Saint Serge au moment de son achèvement. Entièrement détruite par la suite, nous savons qu'elle était



située à environ 160 m de celle qui existe actuellement. Quelques vestiges : (sculptures, colonnes de bois...) se trouvent encore à l'arrière de la propriété de M. Jean Libeau, à Saint-Martin. (décédé)

Quant à l'église Notre-Dame, la plus ancienne, elle se trouvait primitivement à l'intérieur du château et s'appelait alors : Chapelle SAINTE-MARIE. Une citadelle entourait bientôt le château, et la ville féodale naquit peu à peu à l'intérieur des fortifications. Contemporaine du château, l'église était la propriété du seigneur. Vers 1100, ORRI de Beaupréau en fit don aux moines de Saint-Serge. Eglise trop petite, elle fut remplacée par une plus grande, construite en dehors du château et dédiée le 3 août 1483, sous le vocable de SAINTE CROIX. Cependant, l'ancienne chapelle s'appelait toujours "l'église Notre-Dame du château". Il y eut alors permutation de nom... Par la suite, cette église Notre-Dame, datant du XVème siècle, fut entièrement brûlée durant la Guerre de Vendée. Quant à l'église Notre-Dame



“Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité, nous voulons faire savoir à tous les fidèles de la Sainte Eglise de Dieu et surtout à nos successeurs, que GIROIRE, seigneur vassal, adonné l'église de Saint Martin, qui est située près du château de BEAUPRÉAU, à Saint-Serge et son abbé : Dom Dalbert, et aux moines de ce monastère, d'après l'avis et l'approbation de ses fidèles. Ils la garderont à perpétuité et la posséderont librement dans toute son intégrité, selon l'Inventaire actuel, avec tout l'accroissement et progrès que produiront dans l'avenir, Dieu le permettant, le travail et les améliorations des moines du susdit monastère de Saint-Serge et les donations des chrétiens dévoués à Dieu. Pareillement : HAIMERY, son chevalier, a donné à Saint Serge, avec l'autorisation de ce même Giroire, son seigneur, IE part qu'il possédait en cette même église, excepté sa part de: droits de sépulture.”

actuelle, dont nous parlerons dans un autre article, elle fut construite à partir de 1854.

D'après la traduction du Cartulaire suivant, nous pouvons affirmer qu'à l'origine, le bourg s'est développe autour du château et de l'église Saint-Martin. Les débuts remontent bien au XIème siècle. A l'appui, en voici traduite, la copie testamentaire intégrale :

“Voici la liste des dons faits par l'un et l'autre :

- Concession de toutes les offrandes à l'autel tout au long de l'année ;
- Abandon, pour une moitié de la demi-part seigneuriale que possède Giroire sur les droits de sépulture ;
- Don d'une borderie de terre, dépendant de l'autel ;

Octroi est fait aux moines DE CONSTRUIRE UN BOURG, selon l'accord suivant : ILS FERONT CE

BOURG, AUSSI GRAND QU'ILS POURRONT, EN ATTIRANT PRES D'EUX, TOUS CEUX QUI VIVENT EN DEHORS DE LA PALISSADE DU CHATEAU. DANS CE BOURG MEME, ET DANS TOUTE LEUR TERRE, LES MOINES AURONT LA TOTALITE DES DROITS DE SEPULTURE, de VIGUERIE (note : droit de juridiction de viguier : prévôt) ET TOUTES LES COUTUMES, en sorte que, du bourg et de toute la terre des moines, personne ne sera arrêté par les sergents de Giroire, ni dans le marché, ni hors du marché, ni nulle part ;

- Don également par Giroire, de la Dîme ;
- Don de tous les poissons et anguilles pris dans son étang, et, de plus, du droit de pêcher dans ce même étang, pour les besoins des moines habitant le lieu, autant qu'il sera nécessaire pour leur nourriture, avec la possibilité d'utiliser une" bouche » (traduisons : nasse, ou bosselle), qu'ils jugeront meilleure pour prendre des anguilles ;
- Abandon de toute la terre de lande que possédait le seigneur ;
- Permission de prendre, dans sa forêt des Landes-Fleuries, tout le bois dont ils auraient besoin pour leurs constructions ;
- Concession de la moitié des droits sur le marché, se tenant près de la dite église Saint-Martin ;
- Enfin, promesse de ne donner ni vendre : LA CHAPELLE SAINTE-MARIE, située à l'Intérieur DU CHATEAU DE BEAUPREAU, à nul autre qu'aux moines de St-Serge.”

Au jour de la dédicace de la dite église, quand le seigneur EUSEBE BRUNON, évêque d'Angers, à la prière de l'Abbé Dom Dalbert, vint la consacrer, le susdit Giroire donna, de sa demi-part de sépulture, ce qu'il avait conservé au jour de la

donation. Ainsi, toute la moitié des droits devint la propriété des moines. Sa femme BRICCIE leur laissait, après sa mort, la vigne située DEVANT LA PORTE DE CETTE EGLISE. En outre, Giroire autorisa toutes les acquisitions que les moines feraient de tous les hommes de son territoire, et pareillement, de tous les gens de n'importe quelle provenance qui se seraient groupés là.

“...TELLES SONT TOUTES LES DONATIONS que fit GIROIRE à DIEU, et à Saint-SERGE, en MEME TEMPS QU'IL DONNAIT L'EGLISE SAINT-MARTIN, promettant davantage, dans l'avenir, quand Dieu lui en aurait fourni la possibilité. Aumône en son propre nom, au nom de sa femme Briccie, de ses fils Hamelin, Pierre, Goslen, et pour les âmes de son père Hamelin et de sa mère Elisabeth, ainsi que de tous ses successeurs qui s'emploieraient à conserver et accroître cette aumône, en souvenir de laquelle il reçut des Moines la somme de quinze livres-deniers. Sa femme Briccie reçut deux onces, son frère Foulques, trois livres. Cent sols furent donnés à Haimery de Montjean qui avait octroyé aux moines tous les droits de sépulture et toute la dîme dans le futur bourg et sur toute leur terre.

Le chanoine Herbret reçut également cent sols, pour le presbytère de cette même église qu'il possédait et qu'il avait achetée au-dit Giroire.

“En présence du seigneur GIROIRE et de FOULQUE, frère de celui-ci, HERBERT obtint de son neveu RAOUL, dont il avait fait son héritier, l'octroi pour tout ce qu'il avait donné aux

moines, tant dans l'affaire de l'église que dans l'église elle-même.

“... CETTE DONATION FUT FAITE ET CONFIRMES DANS LE CHATEAU DE BEAUPREAU, l'an M. L. XII (1062) DE L'INCARNATION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Voici les noms des donateurs et des témoins oculaires : “MOI, GIROIRE, C'EST AVEC PLAISIR QUE J'AI FAIT CETTE DONATION ET QUE JE L'AI CONFIRMEE DU SIGNE DE LA SAINTE CROIX” FOULQUE, son Frère - BRICCIE, sa femme - HAMELIN et GOSLEN, leurs fils - POUPELIN : chevalier - Giroire de La Place - INGELARD - GEOFROY... etc...

Après les origines de notre Cité, publiées dans l'article du précédent Bulletin municipal, nous pouvons croire que la ville s'est développée en deux parties bien distinctes : l'une autour de l'église SAINT-MARTIN de l'époque, l'autre, autour du manoir primitif où se trouve le château actuel.

Sur la forteresse elle-même, nous ne possédons que les détails stipulés dans les Chartes seigneuriales. Cependant, d'après le dessin qu'en a fait GAIGNIERES, en 1696, il est possible de se représenter le château à cette époque. Nous savons qu'au Moyen-Age, l'une des faces surplombait l'Evre, comme de nos jours, où de la terrasse on découvre une vue splendide sur le Parc : l'autre face faisant suite à la palissade protectrice, remplacée très tôt par de puissantes murailles dont il reste encore quelques vestiges,

bien visibles, et qui longent la rue nationale, en face de la gendarmerie. Des travaux récents de consolidation viennent d'y être exécutés et un escalier rénové permet maintenant l'accès à l'école publique.



Au Moyen-Age, le Château constituait le centre vital. Le seigneur avait le rôle de protecteur contre les invasions toujours redoutées ! De même, il jugeait, condamnait. A Beaupréau - comme dans la plupart des communes de l'ANJOU - les seigneurs féodaux, maîtres absolus de toute la région, possédaient d'immenses domaines. En plus des prieurés de St-Martin de BEAUPREAU et de Saint-Pierre d'ANDREZE, ils avaient des droits sur toutes les terres environnantes, de LA CHAPELLE-DU-GENET et d'autres communes citées dans les Cartulaires.

Du château, qui était, nous dit Célestin Port, “précédé d'un pont-levis et d'un petit châtelet”, il ne conserve d'anciennes que “les deux tours barlongues qui flanquent la poterne”. Transformée en 1775, la forteresse fut incendiée, en 1793, par les armées républicaines. Il fut entièrement reconstruit au début du XIXe siècle.

## LE MARCHÉ DE BEAUPREAU :

Dès l'origine, nous savons qu'il EXISTAIT UN MARCHÉ A BEAUPREAU. Il se tenait primitivement devant l'église St-Martin. Des droits y étaient prélevés par le seigneur du château... Par la suite, le marché se tint dans l'enceinte du château lui-même, puis sur le parvis de l'ancienne église NOTRE-DAME.

Parmi les anciens droits des seigneurs de BEAUPREAU sur le marché, on cite que chaque verrier devait lui offrir un verre plein de vin, pour pouvoir participer aux foires de la ville. Chaque coutelier lui devait un couteau (*comme le précise E. de la Gournerie*) : pour "essoriller" les larrons de l'époque !... Chaque cordier lui devait des cordes, pour "les pendre".

Les femmes mariées - tant nobles que non nobles - étaient de leur côté astreintes à son égard à une redevance de chansons, qu'elles chantaient sous les halles, et le seigneur était alors tenu, selon la coutume, de les emmener avec tous les bourgeois et habitants, au château et de les servir de "vaisselle d'argent". Quant à la fourchette, les gastronomes de l'époque



précisent qu'elle n'est pas à recommander, car "gâtant le goût !"...

Les cheminées du château, immenses, étaient alors chacune une sorte d'atelier autour duquel s'affairaient marmitons et tourne broches. Les

repas y étaient fort appréciés de tous les grands seigneurs des environs... Cependant, la cuisine restait pauvre en légumes ; elle reposait avant tout sur les distinctions des plats de rôtis. Les mets fades étaient catégoriquement écartés et l'on préférait de loin un gibier très faisandé à une viande trop fraîche !...

## AGRICULTURE ET ARTISANAT

Sur le plan agricole, peu à peu, après le défrichage des campagnes boisées, l'agriculture devint la principale ressource locale ; mais elle n'intéressait que les habitants de la Paroisse de SAINT-MARTIN. En effet, les gens de NOTRE-DAME restaient enfermés dans les murailles de la ville et étaient obligés d'aller bien en dehors, pour cultiver les quelques arpents de terre que le seigneur leur concédait.

Le tissage fit son apparition au Moyen-Age, mais ne se développa vraiment qu'au XVIIIème siècle, où les tisserands de Notre-Dame travaillèrent pour les fabriques de CHOLET. C'est au Moyen Age également que les moulins à eau (inventés par les Romains) se répandirent chez nous tout au long du cours de l'EVRE. Les marchés agricoles se fixèrent très tôt les lundis, et les paysans de SAINT-MARTIN venaient y vendre leur blé et leurs bestiaux. Les gens de NOTRE-DAME vendaient le fil de lin, les sabots, les cordages, le suif pour faire des chandelles et les produits de leurs tanneries...

**AU PLAN GENEALOGIQUE**, nous pouvons rappeler que dans le château de BEAUPREAU se sont succédé :

- JOSSELIN (1134), fils aîné d'ORRY - RAGOTUS (1150)
- GIROIRE III (1160)
- ORRY II
- HAMELIN-GUILLAUME (surnommé Groslebois) (1196)
- JOSSELIN II (1210)
- JOSSELIN III et JOSSELIN IV (fin du 13e siècle). Ce dernier épousa MARIE de MONTJEAN, et eut pour fils LOUIS de BEAUPREAU.
- LOUIS de BEAUPREAU épousa JEANNE, dame de LA JUMELLIERE.
- Leur fils JEAN Ier de Beaupréau se maria à JEANNE de SOUDAY et réunit les seigneuries de BEAUPREAU, du VIEUX-BAUGE et de LA JUMELLIERE. JEAN de BEAUPREAU, d'après une ancienne généalogie, " estoit un chevalier réputé, lequel fist paroistre sa vaillance ès guerres, qui lors estoient grandes de pais d'Anjou... » (écrit de l'époque).
- JEAN II, son fils, épousa MARIE LE BRUN.
- Leur fille (unique héritière de Beaupréau) épousa JEAN de LAVAL, DE LA MAISON DES MONTMORENCY, en 1350 ; n'ayant point eu d'enfant, elle laissa Beaupréau à la sœur de son père : JEANNE DE BEAUPREAU.
- JEANNE DE BEAUPREAU épousa d'abord PIERRE LE BRUN, puis JEAN DES ROCHES, seigneur de LONGUE et de JARZE.

- JEAN II, son fils, n'ayant point eu d'enfant, la succession passa alors à BRIENT DES ROCHES, en 1412 (son frère cadet). Ce dernier mourut en 1415, ne laissant que ses deux sœurs pour héritières.
- L'aînée : JEANNE DES ROCHES, fut mariée à JEAN DE SAINTE MAURE, seigneur de MONTGAUGER (Touraine).
- Sa sœur ALIENOR DES ROCHES, épousa JEAN DE BAZOGES (chambellan de JEAN VI, duc de BRETAGNE à cette époque). Elle devint seule propriétaire de BEAUPREAU, après un partage qui eut lieu en 1416, en présence du ROI DE JERUSALEM et de SICILE : LOUIS II (ce dernier était en même temps duc d'ANJOU). ALIENOR mourut en 1439 et...
- JEAN de BAZOGES succéda à sa mère. Marié à JEANNE DE LA NOUE, ils n'eurent point d'enfant et Beaupréau passa alors à son frère : GILLES DE BAZOGES.
- GILLES DE BAZOGES, peu argenté et n'ayant qu'une fille, vendit les terres de BEAUPREAU en 1461, à JEAN DE MONTESPEDON, noble d'une ancienne famille d'Auvergne (lequel était très puissant et très réputé dans tout le pays). Très rusé, après la vente précitée, GILLES DE BAZOGES fit en sorte que sa fille se maria à JEAN DE MONTESPEDON !!! Ce Baron de BEAUPREAU devint par la suite le Valet de Chambre du futur Roi de France : LOUIS XI.

MONTESPEDON, Baron de BEAUPREAU, devint également, par son mariage avec RENEE de LA HAYE, Baron de CHEMILLE. Il mourut en 1509, et son fils RENE de MONTESPEDON fut tué à dix-sept ans, à la bataille de PAVIE, en 1525.

Le jeune seigneur de BEAUPREAU, dit BOURDIGNE, *“était escuyer du pais d'Anjou, aagé seulement de dix-sept ou dix-huit ans, qui donnait grand estime de soy, s'il eut vécu aagé d'homme...”*

Sa mère, riche héritière, fut mariée au Baron de MONTJEAN, seigneur courageux et téméraire, qui fut pris quatre fois par les ennemis : la première en 1523, dans le MILANAIS, la seconde à PAVIE, puis à LANDRIANO (1529) et enfin, au combat de BRIGNOLE en 1536. MONTJEAN fut alors nommé MARECHAL DE FRANCE, le 10 février 1538. Il mourut l'année suivante à VENISE.

C'est alors que sa veuve : Mme PHILIPPE de MONTESPEDON, selon les affirmations de CARLOIX, *“fut POURCHASSÉE de plusieurs grands seigneurs du Royaume de France, de quoi il ne se faut esbahir, car (sans parler de ses 60 000 livres de rentes), c'estoit une très honneste et très vertueuse Dame, ornée de grande beauté, et en fleur de jeunesse...”*

L'un de ses admirateurs le Marquis de SALUCES, la suivait dans ses déplacements et la faisait accompagner *“d'une bande de violons, pour essayer d'amortir l'ennuy qu'elle portait encore de son feu mary...”*

Or, d'après le même auteur, la Maréchale ne voulait pas de SALUCES, et elle se remaria avec

CHARLES DE BOURBON, Prince de LA ROCHE-SUR-YON (de la Maison de France). C'est alors que le CARDINAL de BOURBON *“les espousa, aux AUGUSTINS, sans grand apparat, ou cérémonie, car elle estoit veuve ”* (3 novembre 1540).

BEAUPREAU jouissait alors du titre de « Baronnie » et fut érigée en « Marquisat » l'an 1554, puis en « Duché », par le ROI CHARLES IX. Le 9 octobre 1565, le Roi de FRANCE, CHARLES IX, VINT AU CHATEAU DE BEAUPREAU, invité en un « FESTIN » par le Prince de LA ROCHE-SUR-YON, qui voulait faire honneur de sa très belle et très réputée résidence angevine. Mais, à l'approche de cette visite, Charles de BOURBON tomba malade, et la gravité du mal l'emporta le lendemain de la visite royale.

De ce fait, le roi ne voulut pas dîner au château où se mourrait le Prince et alla dans une grande salle triomphale, laquelle — fut apprêtée alors, dans le Parc... pour y faire quand même « un beau et bon festin. Après, le Roi alla coucher à la REGRIPIERE, *“qui était... une belle petite abbaye de religieuses”*. C'est le fils du défunt : HENRI, connu sous le nom de MARQUIS DE BEAUPREAU, que BRANTOME signale comme étant *“l'un des plus gentils et honnestes jeunes princes qu'on eût de voir”*. Malheureusement, poursuit l'historien, ce jeune prince fit une chute de cheval, en faisant ses exercices avec le Roi. Le Comte de MAULEVRIER n'ayant pu retenir à temps le cheval, qui passa sur le jeune seigneur et (selon l'expression de l'auteur) LE CREVA ! Le jeune marquis de BEAUPREAU mourut quelques jours après. Il avait 14 ans.

JEAN de MONTESPEDON fut tué à la bataille de GUINEGATTE en août 1479. Son fils : JOACHIM de

Par la suite, dans l'église collégiale de BEAUPREAU, furent élevés les monuments du Prince et de la Princesse, ainsi que de leur fils et d'une petite fille, qui ne vécut que neuf mois. De ces tombeaux, la Révolution n'a rien épargné (1).

Cependant, il nous reste les épitaphes qui étalent gravées sur le marbre noir de chaque stèle.

En voici la copie :

#### SUR LE TOMBEAU DE CHARLES DE BOURBON (Père du Marquis de BEAUPREAU)

« Je fus Prince du sang, de grand nom et de cœur  
« Qui repoussai l'effort de l'Espagnol vainqueur.  
« Lieutenant Général, témoin en est la terre  
« D'Artois et Boulonnais qui a vu cette guerre.  
« Cherchant un gouverneur au bas âge du roy,  
« Les Estats assemblés s'en fièrent en moy  
« Et donnèrent aussy la charge principale  
« De toute sa Maison, à ma vertu loyale.  
« Les troubles l'assoupis, par un accord juré,  
« Qui, tant que j'ai vécu, en la France a duré.  
« J'ai eu commandement sur les belles Provinces ;  
« Mais la mort, qui commande et aux Rois et aux Princes,  
« Après que devant moy eut ravy mes enfants,  
« Me commande à les suivre, à quarante-neuf ans...  
« Ma chère espouse a mis et mon corps et mes armes,  
« Reposer en ce marbre, arrosé de ses larmes. »

#### SUR LE TOMBEAU DU JEUNE PRINCE MARQUIS DE BEAUPREAU

« Voy la misère des vivants,  
« Passant, je fus du sang de France,  
« Qui trépassai à quatorze ans,

« Quand plus croissait mon espérance.  
« Courant la lice avec le Roy,  
« Par grand malheur, mon cheval tombe  
« Et se renversant dessus moy  
« Me couche mort en cette tombe...

#### SUR LE TOMBEAU DE LA PRINCESSE

« Un Prince j'épousai ; Philippe fut mon nom  
« Et de MONTESPEDON je portai le surnom.  
« La Reine m'a choisie, fiancé en ma prudence,  
« De sa maison la charge et super intendance.  
« Survivant mes enfants et mon espoux aussy,  
« Je languissois en deuil, et tourment et soucy,  
« Quand mort que tout sépare et tout en terre assemble  
« Sous un même tombeau, nous a rejoint ensemble.

(1) Les tombeaux de CHARLES DE BOURBON et de sa femme PHILIPPE DE MONTESPEDON, ainsi que ceux de leurs deux enfants : HENRI et JEANNE (morte à neuf mois) ont été l'œuvre des frères LHEUREUX, disciples de Pierre LESCOT, au LOUVRE. De marbre, les quatre gisants, six vertus avec épitaphes, devaient être, par clauses testamentaires, placées dans l'église Abbatiale de BELLEFONTAINE. Or, c'est dans l'église du chapitre, à BEAUPREAU, que ces tombeaux furent érigés. Cependant, ils étaient vides : les corps du Prince, de la Princesse et de leurs enfants ayant été inhumés dans le caveau familial de l'Abbaye de BELLEFONTAINE. Les ossements retrouvés en 1829 furent déposés dans le cimetière du couvent, mais on ne sait pas l'endroit

exact. Quant aux statues, elles furent défigurées par les hordes révolutionnaires et les restes de ces gisants, recueillis et conservés au château de BEAUPREAU, furent déposés en 1958, par les soins du DUC de BLACAS, à l'Abbaye de BELLEFONTAINE. On peut voir les deux gisants, actuellement, dans le transept de l'église abbatiale.

### Fin du XVIème siècle

Nous avons vu, dans l'article du précédent Bulletin municipal, que Charles IX était passé à Beaupréau en 1565. Henri de Navarre (le futur Henri IV), qui n'avait alors que 12 ans, accompagnait le roi. Il revint seul en notre ville en 1576 et y fut reçu alors par la Princesse de la Roche-sur-Yon. C'était l'époque où il s'échappa de la Cour pour reprendre publiquement l'exercice de la religion réformée. Henri de Navarre s'arrêta d'abord à Saumur, quitta cette ville le 20 mars, passa par Doué, Vihiers et Cholet. Le 24, il s'arrêtait pour souper et coucher à Beaupréau, y restant la journée suivante pour ne rentrer à Saumur que le 27. L'accueil n'y fut pas aussi cordial qu'à la première visite, car la Princesse ne partageait pas les mêmes idées religieuses...

Deux ans après, le samedi 12 avril 1578, Madame Philippe de MONTESPEDON, Duchesse de Beaupréau (Princesse de La Roche-sur-Yon), mourut à Paris, en ses appartements, aux Faubourgs de Saint-Germain-des-Prés n. dit le journal de Henri III, qui ajoute: • Heureusement et en Dieu, délestant le monde et sa vanité, et avec une belle confiance et reconnaissance de ses péchés, passa de cette vie en l'autre meilleure, avec une grande résolution et assurance aux promesses de Dieu....

La Reine de Navarre, qui l'aimait beaucoup, vint la voir. C'est alors que la mourante lui dit ces mots :

*“Madame, vous voyez ici un bel exemple en moi que Dieu vous propose. Il nous faut mourir, Madame, et laisser ce monde icy, songez-y ! Il passe et nous fait passer à ce Grand Juge, devant throsne judicial duquel il faut tous comparoistre, et grands et petits... Rois et Reines!... Retirez-vous, Madame, je vous en prie, car il me faut prier et songer à ce jugement... et vous ne faites que me ramentevoir le monde quand je vous regarde”.*

La Reine de Navarre s'est bien gardée de faire état, dans ces mémoires, de cette allocution si bien méritée de son amie mourante, qui avait ajouté après son départ : *“Je lui ai dit cela parce que la Reine de Navarre estoit, comme de coutume, diaprée et fardée, ce qu'on appelait à la Cour bien accoustrée à son avantage !”*

Sitôt sa mort connue, les scellés furent placés sur tous les coffres de l'hôtel du Faubourg Saint-Germain, où elle expira. Un courrier fut



immédiatement envoyé au Prince Dauphin (François de Bourbon), son neveu, pour l'en avertir. Le décès fut annoncé par les crieurs publics, dans les places et carrefours de la ville de Paris. Ambroise Paré, célèbre chirurgien de l'époque assista à l'autopsie. Le corps de la Princesse fut placé dans un coffre de plomb et le cœur dans un autre. Le tout fut déposé dans une chapelle ardente, sur un lit de parade, couvert du manteau royal. Après les obsèques, célébrées dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, le corps fut

gardé jusqu'au départ pour Beaupréau, où elle devait être inhumée, dans l'église collégiale.

### UN HÉRITAGE FORT CONVOITÉ...

Les héritiers de la Princesse chargèrent alors le seigneur de Magnannes, l'un des exécuteurs testamentaires, d'accompagner la dépouille mortelle jusqu'à Beaupréau, puis à Bellefontaine, où le corps fut placé près de son mari. Le cœur, lui, fut gardé en notre villa, preuve de son attachement à Beaupréau. Tout fut terminé le 14 Juin 1578, jour où la Maison de la Princesse fut dissoute au château de Beaupréau. Les frais du voyage et de la conduite du corps jusqu'à Bellefontaine s'élevèrent à la somme de cinq cent trente-six écus d'or... mais cette dépense n'était rien en comparaison de l'Immense fortune que la Duchesse laissait à ses héritiers. Son testament qui ne porte que dons et legs pieux, comprend plus de vingt pages remplies d'attributions de toutes les richesses que renfermait, à cette époque, le château de Beaupréau... Des milliers d'écus d'or étalent ainsi répartis entre de nombreuses Institutions charitables, églises et monastères.

Nous ne pouvons, dans ces quelques lignes, donner tous les détails de ce testament, riche également de spiritualité. Cependant, pour avoir une idée de la succession. nous rappelons que la partie immobilière comprenait : le Duché de Beaupréau (avec toutes ses dépendances régionales, (tel le Comté de Chemillé, en Anjou) ;



les seigneuries de Mortagne, Beaumont, Boischarreau, Rochetemer, Bazoges, en Poitou ; le Comté de Plorhan, les seigneuries de Bain, Beaumanoir, Rumefau, le Guildo, la Hardouinaye, Gourmanai, Merdrignac, Plugano, les Montils ((Vallet), Briace etc., en Bretagne ; une maison splendide située dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, à Paris ; une autre grande maison à Fontainebleau.

Quant à cette demeure qu'elle occupait à Paris, ainsi que le château de Beaupréau, ils étaient meublés avec magnificence. Le Parlement ordonna que le produit de la vente des meubles soit employé par les exécuteurs du testament pour réaliser les partages. Il nomma ensuite une commission, prise dans le Présidial d'Angers, pour faire l'inventaire des meubles du château de Beaupréau. Cette commission, composée d'un président, d'un avocat du Roi, d'un substitut du procureur du Roi et d'un greffier, passa quinze jours à Beaupréau et les meubles qui y furent trouvés furent expédiés à Paris pour y être vendus, d'autant que *"c'étaient, dit le compte rendu, meubles très précieux et de grande valeur, qui n'auraient pu être vendus au-dit Beaupréau, ni ailleurs au Pays d'Anjou..."*

Il fallut quatorze charrois pour les transporter au port de Montjean, où ils furent embarqués sur la Loire. Ils furent estimés une seconde fois à leur arrivée à Paris, puis une troisième fois par un arrêt du Parlement en date du 23 janvier 1579. Le total de la vente de ce mobilier se monta à 14.000 écus d'or, 16 livres, 20 sols et 6 deniers d'une part, plus : 1.373 écus d'or, 17 sols, 6 deniers d'autre part. La vaisselle d'argent fut

vendue 3.200 écus d'or au sieur de la Croix, marchand joaillier à Paris. Il fut également vendu pour 870 écus d'or de perles précieuses...

La succession de Madame Philippe de Montspédon donna lieu à de nombreuses convoitises et de longs procès, qui roulèrent principalement sur la possession du Duché de Beaupréau. La Princesse avait pourtant cru trancher toute difficulté en le donnant, par acte du 18 janvier 1578, à Guy de Scepeaux, son cousin, ce qui n'empêcha pas plusieurs prétendants de le lui disputer. Le plus âpre était un descendant de la Maison de Bazoges, Georges de Vauldray, seigneur de Saint-Phalle, en Champagne, qui était également seigneur de la Bourgannière, en Anjou...

### **LES INTRIGUES DE SAINT-PHALLE ET DUPLESSIS-MORNAY**

Avec une petite armée, Saint-Phalle s'empara de Beaupréau de vive force et y resta, malgré une sentence du Sénéchal 'J'Anjou, en date du 25 juin 1587, qui le sanctionnait. N'ayant voulu obtempérer, il en fut délogé par un groupe de Ligueurs, commandé par un certain capitaine Fiorençière, qui prit le château et la ville, en 1590, le jour de l'Ascension. Le Gouverneur d'Anjou La Rochepot rassembla une petite armée de 2.500 hommes et se mit en route avec Saint-Phalle pour reprendre la place. Une brèche ayant été faite à la Tour du Trésor à l'aide de trois canons dont le gouverneur disposait, les assiégés se rendirent : mais vainqueurs et vaincus

pillèrent alors le château et la ville, mettant même le feu aux maisons d'alentours.

Georges de Vauldray mourut en 1596, ayant eu un fils de Jeanhe du Messis, Dame de la Bourgonnière, lequel prit le titre de Marquis de Beaupréau. C'est ce deuxième Saint-Phalle qui, emporté par l'impétuosité de son caractère, se livra, en pleine rue d'Angers, à un acte révoltant de brutalité envers un fidèle serviteur du Roi Henri IV, ce qui attira sur lui l'indignation du monarque et compromit son avenir.

Saint-Phalle accusait Duplessis-Mornay (qu'on appela par la suite " le Pape des Huguenots d'avoir fait enlever à son oncle le commandement du château de Chinon et aussi d'avoir intercepté un courrier lui appartenant et d'avoir ouvert une de ses lettres...

Saint-Phalle se rendit donc à Angers, où se trouvait Duplessis-Mornay, et, le 28 octobre, à la tête de quelques hommes armés lui demanda, dans la rue, raison de ce qu'il lui reprochait... puis, sans même écouter les explications de Duplessis-Mornay, il le frappa violemment à la tête à coups de gourdin. Duplessis tomba, baignant dans une mare de sang, tandis que ses adversaires montaient sur leurs chevaux et fuyaient... Saint-Phalle vint se réfugier à Beaupréau, mais, recherché, il ne tarda pas à quitter les lieux pour se cacher en Bretagne, à La Guerche, dans un château appartenant à son beau-frère, le Maréchal de Brissac.

Le Roi, l'ayant appris, écrivit au Maréchal, manifestant son indignation et lui ordonnant de remettre de Saint-Phalle entre les mains du chef

de ses gardes, qu'il envoyait, pour le faire conduire prisonnier au château d'Angers. Mais, après une lettre de repentir adressée au Roi, Saint-Phalle revint de la Guerche à Beaupréau où il se trouvait au mois de décembre. Duplessis-Mornay, qui avait plusieurs régiments à sa disposition, décida de l'enlever de Beaupréau, mais il lui pesait d'amener des forces qui feraient souffrir le pauvre peuple à son sujet ! Il consentit que son fils Philippe prit par escalade le château, en lui tirant serment de lui et des capitaines qui l'assistaient, de ne le tuer point, mais de lui amener prisonnier v. (Mémoires de Madame Duplessis.)

Averti de ce projet, Saint-Phalle quitta Beaupréau, heureusement pour la ville qui aurait couru les dangers d'une prise d'assaut. Il retourna, sous la protection du Maréchal de Brissac, à La Guerche de Bretagne.

Après plusieurs injonctions du Roi, qui furent sans effet l'ordre fut donné au Parlement de Paris d'en instruire l'affaire Le Roi lui-même écrivit une lettre, de Blois, à Saint-Phalle ; en voici les termes : *“M. de Saint-Phalle... Puisque vous ne vous êtes représenté devant Moi, cependant que j'ai été en Bretagne et en Anjou, comme votre devoir vous obligeait de faire, pour répondre de l'attentat que vous avez commis contre mon autorité, en la personne du sieur Duplessis, je vous commande que vous ayez à vous rendre en ma ville de Paris, sous la conduite du présent porteur, exempt de mes gardes, que j'envoie devers vous pour cet effet, dans la fin du présent mois de juin, sans y faire faute, sous peine de désobéissance... Signé : Henri, Blois, 1er juin 1590.”*

Saint-Phalle, après bien des hésitations, pressé par sa famille, obéit enfin aux ordres du Roi et suivit le capitaine, qui le conduisit à Paris, puis au château de Saint-Phalle, près de Troyes, où il fut gardé prisonnier. L'année suivante, il fut ramené à Paris et conduit à la Bastille Le même jour, les Maréchaux de France se réunirent chez le Connétable pour instruire l'affaire. Ils décidèrent ce qui devait être fait par Saint-Phalle, vis-à-vis de Duplessis-Mornay, cette décision étant rendue et signée par Henry de la Tour, Montmorency, Brissac, Lavardin, d'Ornano et de Laval, le 13 janvier 1599.

A la suite de ce jugement, Saint-Phalle fut amené devant le Roi, près duquel se trouvait Duplessis-Mornay. Il se jeta aux genoux du Roi, en présence de toute la Cour, et adressa ensuite à Duplessis ses excuses dans les termes qui avaient été convenus. Le Roi lui dit alors d'une voix sévère :

*“Il y a honte qu'un jeune homme sans expérience comme vous s'attaque à un vieux chevalier, à un gentilhomme qui s'est signalé dans quatre batailles, vingt combats et beaucoup de sièges, qui occupe l'un des premiers commandements dans le pays. Cependant, ce vieux et brave gentilhomme vous a offert les voies d'honneur... Je pardonne à votre jeunesse, à la supplication de M. Duplessis ; mais, si à vous, ou à autre, advenait un pareil cas, j'en ferais désormais punition exemplaire....”*

### **Pour les beaux yeux de Mme de Scepeaux, Duchesse de Beaupréau**

Pendant ce temps, le procès qui durait depuis plus de vingt ans, entre les familles de Scépeaux

et de Vauldray (Saint-Phalle), se termina enfin par un arrêt du Parlement de Paris rendu le 12 juin 1599. Jeanne de Scépeaux fut reconnue légitime propriétaire du Duché de Beaupréau et de ses dépendances et la famille Vauldray à le lui restituer, ainsi que les fruits et revenus perçus....

Etant née en 1590, l'héritière était sous la tutelle de sa mère, Marie de Rieux, et Messire Guy de Scepeaux, son aïeul, qui lui avait été donné comme curateur. La jeune Duchesse de Beaupréau n'avait pas encore quatorze ans qu'elle était déjà recherchée en mariage... et par les plus grands seigneurs du Royaume !

Le Duc de Rohan et le Comte de Laval se disputaient son alliance... Il existait cependant un obstacle à l'une et à l'autre de ces unions, car de religion différente. Le Duc de Rohan était un ferme appui du protestantisme et le Comte de Laval avait été, lui aussi, élevé dans cette même religion. Il revint bien à la foi catholique, ce qui aplanissait la difficulté mais sa passion pour les armes l'entraîna dans des lieux de combats en Hongrie, contre les Turcs, où il fut tué, en 1605. Le Duc de Rohan, lui, fut détourné du projet d'épouser la jeune duchesse par d'autres propositions, venant du Roi lui-même. En effet, Henri IV désirait qu'il épousât Catherine de Béthune-Sully, fille de M. de Rhosny... et ce mariage fut célébré.

Le Maréchal de Bassompierre, le Prince de Soubise furent également au nombre des prétendants. Ce dernier voulut même enlever Jeanne de Scépeaux, à Angers, où sa mère s'était retirée. N'ayant pas réussi, il les suivit jusqu'à

Beaupréau, pénétra dans le château, objet de ses convoitises, peut-être autant que la noble châtelaine ? Il avait fait placer un pétard pour enfoncer la porte, mais il fut découvert et poursuivi par les domestiques les habitants. Soubise dut prendre la fuite et renoncer à ses entreprises. Une légende, embellissant ce fait historique, ajoute que Jeanne, armée d'un coutelas, avait tranché le poignet de ce ravisseur, au moment où il mettait la main sur le bord de fenêtre de la tour qu'elle habitait... Ce qui est plus authentique c'est qu'en mémoire de cet événement une messe d'action de grâces se célébrait, chaque année, le 3 août, à quatre heures du matin, dans l'église collégiale, avec grande solennité. Pendant cet office, l'on tirait des pétards en dehors de l'église, ce qui avait fait donner le nom de : "Messe des pétards".

Quelque temps après était signé à Beaupréau, le contrat de mariage de Jeanne de Scepeaux avec l'infortuné Duc Henri de Montmorency. Ce mariage entraînait bien des difficultés, car Henri IV avait désiré qu'il épousât une de ses filles naturelles: Mlle de Verneuil. Or la famille des Montmorency voulait pour leur fils Mlle de Vendôme ! Plusieurs mois passèrent ainsi lorsque, avec grande surprise, on apprit à la Cour le mariage imminent de l'héritière de Beaupréau avec le jeune duc de Montmorency... Furieux, le Roi ordonna à Duplessis-Mornay, gouverneur de Saumur, d'arrêter la famille des Montmorency et le jeune duc, avant que le mariage ne soit réalisé. En outre, le Prince de Soubise, dont nous avons parlé, en souvenir sans doute de ses expéditions malheureuses, fut mis au commandement de

deux Compagnies de cheveu-légers, dans le but de s'emparer de Jeanne de Scepeaux ! Mais, et heureusement pour la jeune duchesse, les cheveu-légers n'allèrent pas si vite que les Montmorency... et, lorsque Soubise arriva, le mariage était célébré !!!

## LE XVII<sup>ème</sup> SIECLE

### UN MARIAGE BIEN FRAGILE!

Mademoiselle Jeanne de SCEPEAUX, Duchesse de BEAUPREAU est, par son mariage en 1608, devenue Duchesse de MONTMORENCY, son époux, n'avait que treize ans, le ROI Henri IV voulut trouver là, un motif de nullité, car il était très déçu de n'avoir pu mettre obstacle à l'union (voir article du précédent bulletin). Au début de mars 1609, le jeune couple assistait, au Louvre, à la signature du mariage de la sœur du DUC (*filie du Connétable de MONTMORENCY*) avec Henri de BOURBON, Prince de CONDE. Sur l'acte de mariage, figure le nom de la Duchesse de BEAUPREAU, à côté de celui de sa mère : Marie de RIEUX. C'est sans doute le dernier acte auquel prit part Jeanne de SCEPEAUX comme Duchesse de MONTMORENCY, car le ROI, ayant décidé de briser le mariage qu'il n'avait pu empêcher, convoqua le Connétable à la Cour. Il lui fit part "*du regret amer, de n'avoir pour gendre, le jeune DUC, son fils, auquel il portait, affirmait-il, beaucoup d'affection*". Le Connétable, heureux de retrouver la confiance et l'amitié royale, accepta alors, la proposition de rupture envisagée, ayant appris, en outre, que la fortune

de la Maison des SCEPEAUX, n'était pas aussi considérable que l'entourage lui avait affirmé... » Cette odieuse complicité ne profita, comme nous le verrons par la suite, ni à l'un, ni à l'autre.

C'est en 1609, dans l'église des Jésuites, à PARIS, que l'annulation du mariage fut prononcée, le prétexte étant... "*Que le jeune DUC n'avait pas l'âge convenable!*" On trouve, à ce sujet, dans « Les Vies des Grands Capitaines » : "*Cette injustice, faite à Jeanne de SCEPEAUX, qui ne se l'était pas attirée, fut, dans la suite, la cause des malheurs de Monsieur de MONTMORENCY...*" L'auteur ajoute : "*La Divine Providence, qui pose au poids du Sanctuaire les actions des hommes, et qui pénètre jusque dans le fond de leurs pensées, fit servir à la ruine de la Maison de MONTMORENCY, un mariage, qu'elle avait désiré POUR SA GLOIRE...!*" Quant au ROI, l'année suivante, en 1610, il mourut assassiné par RAVAILLAC.

La mort du ROI, juste au moment où le Duc de MONTMORENCY et Mademoiselle de VENDOME venaient d'être fiancés, mit un terme à ce nouveau projet : le mariage n'eut pas lieu et c'est peu plus tard que la Reine, Marie de MEDICIS fit épouser à Henri de MONTMORENCY, la Princesse des URSINS, très connue par la suite, pour "*sa piété et son dévouement à son époux.*" (Les précisions données ici, sont extraites de l'Histoire de la Maison de Montmorency, par DESORMEAUX).

Dans les « Mémoire » du Maréchal de BASSOMPIERRE (T. 1, page 394), il est curieux de trouver cette anecdote, concernant la Duchesse

de BEAUPREAU : *“Le ROI m'ayant forcé de renoncer au mariage projeté entre moi et Charlotte de MONTMORENCY, qu'il venoit de faire épouser à son neveu le Prince de CONDE, me proposa alors de me marier à Mlle de CHEMILLE (Jeanne de SCEPEAUX), qu'il venoit de (démarier) avec le jeune Duc de MONTMORENCY... il m'offrit aussi, ajoute BASSOMPIERRE, de faire rétablir en ma faveur la terre de BEAUPREAU en Duché Pairie; mais j'étois alors tellement « perdu d'amour » (déçu) que je lui dis que s'il me vouloit faire quelque grâce, ce ne seroit pas pour le mariage, puisque, par mariage, il m'avoit fait tant de mal !...”*

Ce refus du Maréchal, homme fort décrié pour ses mœurs et le désordre de sa vie, fut heureux pour la jeune Duchesse de BEAUPREAU. Cependant, ne pouvant rester longtemps sous le coup de l'outrage des MONTMORENCY, Jeanne de SCEPEAUX contracta presque aussitôt, une alliance nouvelle, avec Henri de GONDI, Duc de RETZ (5 mai 1610). Ils avaient tous les deux 20 ans.

L'année suivante, Marie de RIEUX, mère de la Duchesse, mourut au château de BEAUPREAU et c'est le 20 novembre que les obsèques furent célébrées dans l'église Collégiale. Par testament, elle avait demandé que son cœur fut porté en l'église des Anges, au couvent de St François de CHASTEL, ou elle avait ordonné d'élever un monument de marbre noir en forme de pyramide. Son corps devait être inhumé en l'église de MORTAGNE, à côté de celui de son mari, le Comte de CHEMILLE (testament-hist. de GONDI, T. 2, page 675).

### QUAND UN DUEL FINIT PAR UN BON SOUPER...

Le Duc de RETZ eut deux filles de Jeanne de SCEPEAUX :

- La première, Catherine de GONDI naquit à BEAUPREAU, en 1612.
- La seconde, Marguerite, naquit le 18 avril 1615.

C'est à cette époque que, d'après les « Mémoires » de PONTECHARTRAIN, on trouve l'histoire d'un DUEL qui aurait eu lieu le 1er août 1615. Or, d'après DESORMAUX, dans l'Histoire de la Maison de MONTMORENCY, il aurait eu lieu, en 1612... Ce qui est certain, c'est qu'à plusieurs reprises, le Duc de MONTMORENCY s'était permis d'attaquer le Duc de RETZ (et de BEAUPREAU), de plaisanteries malséantes, au sujet de son mariage. Dans une soirée de festivités, MONTMORENCY lui présenta des confitures, en lui disant : *“Prenez. Monsieur, ce ne sera pas la première fois que vous avez eu de mes restes.”* Cette allusion au premier mariage poussa le Duc de RETZ à le provoquer en duel, ce qui fut fait, par l'intermédiaire de Monsieur de VITRY. *“Le combat fut de courte durée, car M. de MONTMORENCY, dès le début, fit tomber son adversaire, sans lui faire de blessure. Les témoins les ayant séparés, ils se tendirent alors la main et s'en allèrent joyeusement dîner et souper l'un chez l'autre...”*

### UNE TRAHISON... DOUTEUSE

En 1620, le Duc de RETZ suivit la Reine Mère lorsqu'elle se brouilla avec le ROI Louis XIII son

fils dominé par son favori de LUYNES. Le Duc de BEAUPREAU retrouva cette Princesse à ANGERS et « par ses ordres », « leva douze cents hommes de pied et cent chevaux ». Le 11 juillet, à la tête d'un corps de cavaliers et quatre pièces de canons, il marcha sur la ville de CRAON qui ne voulait pas reconnaître l'autorité de Marie de MEDICIS. Mais, revenu comme aide de camp du Duc de VENDOME, le 7 août, au moment où l'armée royale parut devant les PONTS-DE-CE, le Duc de RETZ, trahissant ses engagements envers la Reine, abandonna son poste et entraîna dans sa défection plusieurs officiers de son régiment. Ce fut alors la défaite des troupes de la Reine-Mère au (Mémoires de RICHELIEU). Cette action fut fort blâmée, non seulement par Marie de Médicis qui n'en parlait jamais que comme d'une trahison, mais encore de la plus grande partie des gens qui en jugeaient alors selon les apparences. Or, d'après les « Mémoires » du Marquis de FONTENAY-MAREUIL, le Duc de BEAUPREAU aurait été trompé, croyant la paix faite, et que, quand il vit qu'elle ne l'était pas et que les combats continuaient, il n'osa retourner sur les lieux étant déjà trop loin... et n'y pouvant arriver que trop tard!

Cependant, il semble bien difficile, en présence des accusations auxquelles le Duc fut en butte pour son inexplicable conduite que, s'il ne fut pas coupable de trahison, il montra du moins, une faiblesse de caractère et une versatilité impardonnables. Précisons que le Régiment qui suivit la défection du Duc, aux PONTS-DE-CE, était commandé par Claude d'AUBIGNE, seigneur de la ROCHE-BARATON.

## **MORT DE JEANNE DE SCEPEAUX.**

Jeanne de SCEPEAUX, Duchesse de BEAUPREAU, mourut le 20 novembre 1620, à l'âge de 30 ans, au sinistre château du Duché de RETZ, paroisse de CHEMERE. Ce château est situé au milieu de la forêt du même nom et reste célèbre par les crimes affreux du fameux Gilles de RETZ, qui inspirèrent à PERRAULT le conte de BARBE BLEUE.

Les derniers moments de la Duchesse furent remplis d'espérance et de foi. Ils sont en plein accord avec ceux de la Princesse des URSINS, mère de son époux, qui s'était retirée au monastère du Calvaire de POITIERS, où elle rendit son âme à Dieu, le 25 avril 1618, après avoir passé très saintement dix-huit années de religion...

L'année suivante, le Duc de RETZ, réconcilié avec le ROI (1621), le suivit en GUYENNE et en LANGUEDOC où les Protestants s'étaient révoltés. Il prit part au siège de MONTAUBAN et le 19 juin 1622, au siège de ST-ANTONIN, en LANGUEDOC, il fut blessé d'une balle mourante qui lui brisa le genou, alors qu'il se trouvait à côté de LOUIS XIII. Le Duc de BEAUPREAU en demeura estropié le reste de sa vie.

## **OU L'ON VOIT UN JEUNE ETUDIANT AMOUREUX... DEVENIR CARDINAL!**

Marguerite de GONDI, deuxième fille de Jeanne de SCEPEAUX plaisait beaucoup à un jeune étudiant qui n'avait encore que l'habit

ecclésiastique, sans être dans les ordres sacrés, auxquels malgré sa profonde répugnance, il était destiné par sa famille! Dans ses « Mémoires», il raconte qu'à cette époque, il pensa très fort à épouser Marguerite de GONDI, sa cousine. Pendant un séjour que la famille fit à BEAUPREAU, le jeune étudiant prépara tout pour arriver à ses fins. Cette intrigue qu'il décrit avec un certain cynisme, commença au château de BEAUPREAU et se continua à MACHECOUL. Il allait conclure par un enlèvement de la belle, lorsque tout fut découvert. Une lettre, où il décrivait Marguerite de GONDI comme *“ayant les plus beaux yeux du monde, mais jamais si beaux que quand ils mouroient, le teint du plus grand éclat, des lys et des roses en abondance, la bouche très belle, etc., mais tout cela, peu remarquable, à côté de ce qui étoit couvert, par la vue de quatre-vingts mille livres de rentes, l'espérance du Duché de BEAUPREAU et, ajoute—t-il, par mille chimères que je formois sur ces fondements qui estoient réels...”*.

*“Ce coup d'œil de « la belle » dans un miroir”*, nous dit E. de La GOURNERIE, était un peu trop animé et trop touchant, il trahit le mystère... et l'abbé fut immédiatement éloigné par son père et obligé de renoncer à Marguerite et à ses espérances sur le beau Duché de BEAUPREAU. De ce fait, l'honneur fut sauf; mais il aurait peut-être mieux valu que le jeune amoureux devienne Duc de BEAUPREAU, car sa Famille aurait alors abandonné l'ambitieuse prétention de le faire nommer Archevêque de PARIS... et CARDINAL! De tristes scandales eussent été épargnés à l'église d'alors.

## **REUNION DE LA FAMILLE DE BEAUPREAU A CELLE DE BRISSAC.**

Le 2 mai 1644, la jolie Marguerite de GONDI, Duchesse de BEAUPREAU épousa LOUIS de COSSE-BRISSAC, fils du Duc de BRISSAC. Elle était beaucoup plus âgée que son mari, né en 1626, tandis qu'elle venait d'entrer dans sa trentième année. Il peut paraître invraisemblable qu'avec tout ce que possédait Marguerite, ce mariage eut été autant retardé, surtout après que son cousin (le futur Cardinal de RETZ) pensant à l'épouser, lui avait suggéré l'idée que sa sœur aînée songeait à la faire mettre au couvent, pour réunir sur sa propre tête, la fortune des GONDI et des SCEPEAUX!

Quoi qu'il en soit, le court passage à BEAUPREAU de ce Duc de BRISSAC que son cousin le Cardinal de RETZ représente dans ses « Mémoires », *“comme un personnage indolent, paresseux, n'étant capable de primer en rien et ce qui était pire : faisant partie de cette société de jeunes débauchés qui s'emportaient tous les jours, dans des excès allant jusqu'au scandale”*. Ce portrait ne mérite pas qu'on le décrive plus longuement! Cependant, de son mariage avec Mlle de GONDI, il eut deux enfants, dont l'aîné : HENRY-ALBERT de COSSE-BRISSAC, épousa, le 17 avril 1663, Gabrielle-Louise de SAINT-SIMON, qui fut un peu de temps Duchesse de BEAUPREAU.

Elle était fille de Claude ST SIMON, Duc et Pair de France qui, d'un second mariage, eut pour fils le DUC ST SIMON, célèbre auteur des « MEMOIRES ».

## UN ILLUSTRE ET SINISTRE EXILE, A BEAUPREAU...

Bien des années s'étaient écoulées lorsque l'ancien prétendant de la Duchesse, devenue prêtre, évêque, Cardinal factieux et proscrit, fut arrêté et mis en prison! C'est alors qu'on retrouve dans les archives du Duché de BEAUPREAU, le passage d'un illustre exilé, nommé ABEL SERVIEN. Pendant les troubles de la 'FRONDE, il se retira dans l'ANJOU et ses liaisons avec les Duchesses de RETZ et de BRISSAC le firent venir en notre Cité.

ABEL SERVIEN, secrétaire et Ministre d'Etat fut le grand négociateur du TRAITE DE WESPHALIE et nommé surintendant des finances royales, en 1653. Il tenait à l'Anjou par son mariage avec Mile Augustine LE ROUX, Dame de la ROCHE des AUBIERS. Malheureusement, il reconnut bien mal l'hospitalité de la Duchesse qui l'avait si bien accueilli à BEAUPREAU, car, d'après les Mémoires de JOLY, page 264, ce fut lui « qui, revenu de son exil et rentré en grâces près de la REINE, lui proposa, après l'arrestation du CARDINAL de RETZ, DE LE FAIRE EMPOISONNER!»

## UNE EVASION OUI TOURNE MAL!

En 1654, le château de BEAUPREAU s'ouvrit pour la seconde fois pour recevoir le séjour forcé du fameux Cardinal de RETZ. Ce n'était plus le jeune étudiant rêveur de 1633, mais il valait beaucoup moins qu'alors, malgré les dignités ecclésiastiques dont il était revêtu et dont il faisait un si étrange et si déplorable abus...

A la suite des troubles de la FRONDE, le CARDINAL fut enfermé au château de NANTES, où sa captivité n'avait rien de très austère. Cependant, le 8 août, il s'en échappa, avec l'intention de se rendre à PARIS. Cette évasion était concertée avec le Duc de BRISSAC et le Chevalier de SEVIGNE qui l'attendaient à quelques lieues de NANTES, pour lui faire passer la LOIRE et le conduire à BRISSAC. Mais, ayant été projeté contre la borne d'une porte par « un sursaut de son cheval », c'est « souffrant de douleurs effroyables, d'une épaule qu'il s'était démise, qu'il fut contraint de changer d'itinéraire. Remis en selle, il éprouvait alors une telle défaillance qu'il *“fut obligé, durant cinq lieues, dit-il, dans ses mémoires, de se tirer les cheveux de temps en temps pour s'empêcher de s'évanouir !... et il ajoute que ses amis, craignant le pire, “lui procurèrent alors une civière à fumier et le conduisirent ainsi, jusqu'à BEAUPREAU ”.*

## CACHETTE... AU CHATEAU DE LA JOUSSELIERE

Bien sûr, la Duchesse ne vit pas cette arrivée sans effroi, car naturellement son château devait être l'objet des premières recherches du prisonnier évadé. Alors, elle fit préparer un carrosse et le fit conduire, dans la nuit, au château voisin du seigneur de ST OFFANGE de la POUZE, à la Jousselinière, à environ deux lieues de BEAUPREAU. « Là, nous dit JOLY, qui accompagnait le Cardinal, il s'y crut en sûreté et se couche, mais au bout de cinq ou six heures, on vint l'avertir que des cavaliers armés avaient été aperçus. On nous fit alors descendre par une

trappe, au fond d'une tour, avec quelques provisions. Ce lieu étoit fort incommode, raconte JOLY, on y enfonçoit jusqu'à demi jambe, dans l'eau et dans des terres glaises... ». Il fallut alors procurer des bottes de paille sur lesquelles le Cardinal et Joly passèrent a: neuf heures de temps fort désagréables ». Dans cette cachette, ils attendaient la venue du Duc de BRISSAC qui, pendant ce temps, recrutait d'autres gentilshommes pour les conduire en lieu plus sûr... Hélas! Le Cardinal n'y tenant plus, accompagné de ST OFFANGE et de JOLY, se remit en route pour BEAUPREAU; mais les douleurs étaient si vives, qu'il lui fallut arrêter et que ST OFFANGE trouva, à la Poèze une meule de foin, où l'on fit une petite loge pour l'infortuné Cardinal! Dans ses « Mémoires », le CARDINAL s'est fort étendu sur « l'inconfort de cette cachette, qu'augmentait cruellement, la chaleur du foin nouveau... » Enfin, à la tombée du jour, le DUC de BRISSAC arriva, ayant réuni une petite armée de plus de 300 gentilshommes, et dans un bon carrosse matelassé, tout préparé pour le pauvre blessé, on prit aussitôt la route de MONTAIGU, puis, plus tard, celle de BELLE-ILE, d'où le CARDINAL se rendit en ESPAGNE, puis à ROME...

## CONSÉQUENCE DE L'ÉVASION DU CARDINAL DE RETZ

Marguerite de Gondi, Duchesse de Beaupréau et de Brissac fut exilée, à la suite de la part qu'elle avait prise concernant l'évasion de son triste cousin, le Cardinal de Retz. Cependant, cet exil

ne dura pas très longtemps et se borna à un séjour surveillé, dans le château de Beaupréau! Dans son Fief, elle ne vivait pas en recluse... et les visites étaient nombreuses. Bientôt, elle obtint sa totale liberté, son mari s'étant accommodé avec la Cour. Peu de temps après, Louis de Cossé Duc de Brissac et de Beaupréau, Comte de Chemillé et Baron de Montjean, mourut à Paris au mois de janvier 1661: il n'avait que 35 ans.

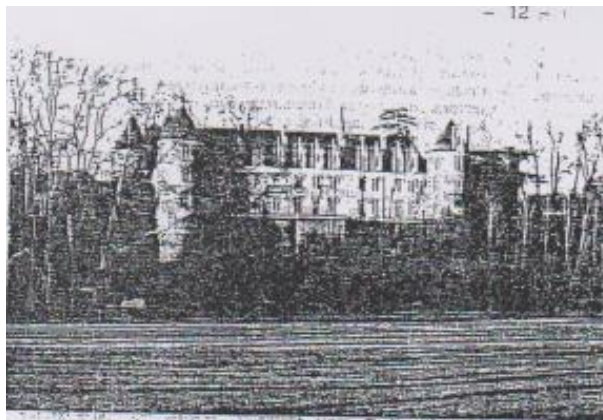
### LES GRANDES QUALITES DE LA DUCHESSE DE BRISSAC ET BEAUPREAU

Trois années après, en 1664, la Duchesse fit au Comte de Serrant la donation des droits de « Lods » (redevances) et ventes qu'il devait, après l'acquisition qu'il avait faite de la baronnie de Bécon. Ce Comte de Serrant se nommait Messire Guillaume de Bautru chevalier et conseiller ordinaire du Roi. Il avait acheté Serrant en 1636 et avait réuni les deux terres voisines de Bécon et Serrant (Arch. de Serrant).

Le 22 novembre 1668, la Duchesse Marguerite de Gondy fonda un hôpital de dix pauvres incurables, dans l'Hôtel-Dieu St-Jean de la ville d'Angers. Pour entretenir cette fondation, elle constitua une somme de 1 500 livres de rente annuelle au principal de 30000 livres, somme qui fut imposée sur le Duché de Beaupréau. Mais d'après l'histoire de la Maison de Gondy (T. 2), cette disposition n'eut pas d'effet et la terre de Beaupréau n'en fut jamais chargée.

Le 11 mai 1670, la Duchesse modifia son testament. Elle augmenta la donation faite en

faveur de l'Hôtel-Dieu d'Angers et lui ajouta 1 000 escus pour y fonder encore autres dix lieux d'incurables, *“que je veux, disait-elle, pouvoir estre remplis de gens de tous ages, cinq de chaque sexe...”*. Mais cette belle fondation ne peina pas, malheureusement, avoir reçu l'exécution, la donatrice, duchesse de Brissac et de Beaupréau, étant décédée le 31 mai • d'une esquincie (amygdalite - Arch. du Duché). Elle mourut au Couvent des Carmélites de la rue de Bouilloy, auquel elle avait fait des dons considérables. Ce Couvent a été, par la suite, transféré dans la rue de Grenelle, au Faubourg Saint-Germain, où les religieuses, en considération des bienfaits qu'elles en avaient reçus, lui faisaient tous les ans un service solennel. On peut lire, au sujet de la Duchesse dans l'Histoire de « Gondy » par Corbinelli: *“...Outre les belles qualités de Marguerite de Gondy, elle fut douée et mamie d'une mémoire si heureuse et si féconde qu'elle dictait à trois secrétaires à la fois et en mesme temps... pendant quoi, elle écrivait elle-même, toute autre chose et en plus, elle entretenait encore sa compagnie, ce qui fait*



*qu'on pouvait la comparer justement à Auguste César, à qui le ciel avait donné la mesme prérogative... de dicter et de faire écrire toutes choses différentes...”*

Le souvenir de la Duchesse doit se conserver à Beaupréau pour les présents qu'elle fit au Chapitre de Sainte-Croix et dont une partie a, depuis la Révolution, enrichi l'église paroissiale (Arch. du Duché. 1873).

### LE FILS PRODIGE...

Un an après la mort de sa mère le 24 avril 1671, Henri Albert de Cossé, son fils, duc de Brissac, vendit à l'Hôtel Dieu, pour sa décharge la terre de Martigné-Briant. Les désordres et les dilapidations de cet indigne fils l'obligèrent encore plus tard, le 20 mai 1675, de vendre la terre de la Motte-Augirard. Cette dernière vente n'eut probablement pas lieu de suite, ce qui obligea l'Hôtel-Dieu à lancer de longs procès contre les créanciers de la succession. En fin de compte, la fondation ayant cessé d'être servie, il fut décidé *“que les 20 pauvres paralytiques reçus sur la présentation du Duché seraient expulsés sans qu'il pût, à l'avenir, en être reçus d'autres à leur place.....”*

Quant au Duché de Beaupréau, il ne resta pas longtemps entre les mains de ce fils prodigue. Henri Albert, Duc de Brissac, de plus en plus chargé de dettes qu'il ne pouvait acquitter, se vit dans la nécessité de l'abandonner à sa sœur, pour la rembourser de sa part dans la succession de sa mère. La Duchesse avait pour elle une grande prédilection, disent les « Mémoires de

Saint Simon ». Par cet acte passé à Paris le 19 février 1673, le Duc céda à sa sœur Marie-Marguerite de Cossé, femme de François de Neufville marquis de Villeroy, le Duché de Beaupréau et la Baronnie de La Gourde-en-Dronne en paiement de la somme de 380 000 livres qu'il lui devait ! Cet acte est relaté dans le procès-verbal de l'état de la terre qui fut dressé au Duché, la même année à la suite de la vente. Beaupréau sortit donc ainsi de la Maison de Brissac d'où il ne recueillit d'ailleurs aucun lustre des deux ducs qui le possédèrent successivement, et n'avaient d'autres mérites... que de porter le nom de leurs aïeux !

### **MORT DU CARDINAL DE RETZ**

Jean-François-Paul de Gondi, Cardinal de Retz, mourut à Paris, le 24 août 1679. Heureusement pour lui, une transformation complète s'était opérée depuis bien des années dans ce célèbre personnage. Ce n'était plus ce jeune abbé scandaleux, ni cet intrigant Cardinal qui, autrefois, avait paru au château de Beaupréau à différentes époques ! Il était devenu chrétien et pénitent. *"Il s'était préparé d'avance à ce terrible passage de la vie à la mort, par l'expiation de ses fautes et désordres et par l'exercice de la charité..."* (Cardinal de Retz, par Curnier, T. 2, p. 311).

Quant à Albert de Cossé, Duc de Brissac et ancien possesseur de Beaupréau, ce triste personnage mourut en décembre 1698, en son château de Brissac... complètement ruiné et fort décrié. Sa première femme, sœur du Duc de Saint-Simon, était décédée en 1684, séparée de son mari,

lequel épousa en secondes noces Mlle de Vertamont, dont il dissipa, là encore, la grande fortune, dans le jeu et la débauche ! Dans ses « Mémoires », Saint-Simon fait de son beau-frère le plus triste portrait. Il écrit *"que le Duc de Brissac était tombé dans un tel mépris que lors de la Promotion des Chevaliers du Saint-Esprit, en 1688, le Roi lui-même, en plein chapitre; dit qu'il ne l'y comprenait pas..., ne voulant pas exposer son Ordre dans les mauvais lieux de Paris!"*

### **OU L'ON VOIT LES DESCENDANTS D'UN MARCHAND DE POISSONS « Contrôleur de la bouche du Roi François 1er »... DEVENIR MARECHAUX DE FRANCE**

La famille qui succéda à celle de Cossé dans la possession du Duché de Beaupréau était celle de Neufville de Villeroy, plus illustre par les grandes charges qu'elle a remplies et par ses alliances, que par sa noblesse qui était très nouvelle. D'après les archives du Duché (T. 1, XVIIIème siècle) *"elle était issue d'un ancien marchand de poissons, lequel devint contrôleur de la bouche du Roi François 1er."*

François de Neufville, marquis de Villeroy, était né le 7 avril 1644. Il était fils de Nicolas de Neufville, Pair et Maréchal de France, et de Madeleine de Créquy de Lesdiguières. Elevé à la Cour, dans l'intimité du Roi Louis XIV, dont son père était le Gouverneur, il conserva toujours ses bonnes grâces et cette amitié persévérante devait, dans l'avenir, avoir de funestes conséquences, comme nous le verrons, lorsque le Commandement des Armées fut confié à ses mains incapables.

Il avait 29 ans lorsqu'il devint Duc de Beaupréau et, jusqu'alors, il n'était connu que par sa brillante valeur à des succès d'un autre genre, beaucoup moins honorables ! Colonel du Régiment d'Infanterie du Lyonnais en 1664, dans sa vingtième année, il était devenu Brigadier d'Infanterie en 1672. Compagnon et ami d'enfance du Roi, il dut à son joli minois, de jouer dans presque tous les ballets de Cour, depuis 1655 à 1668. Il y devint célèbre par l'éclat de sa jeunesse, par les agréments de sa personne, par la magnificence et le goût de sa parure, la grâce de ses belles manières, son habileté et son adresse dans tous les exercices du corps. C'était le type même des Grands seigneurs de la jeune noblesse, aimable, héros de toutes les fêtes, donnant les modes de l'époque. Dans l'entourage de la Cour, on lui avait donné le surnom de « Charmant » qu'il justifiait en tous points... et beaucoup trop, pour la tranquillité et le bonheur de la nouvelle Duchesse de Beaupréau!... Comme son père, il fut nommé Maréchal de France, titre qu'il sut moins bien porter, comme nous le verrons par la suite.

### **FAVEURS DU ROI POUR LA VILLE DE BEAUPREAU - DEVELOPPEMENT DES MARCHES**

D'après les archives de la Bibliothèque de Beaupréau conservées par les soins de M. le Duc de Blacas, des précisions intéressantes nous sont données sur l'importance des foires et marchés de notre cité au XVIIème siècle, et qui ont fait de notre ville un centre d'activités commerciales très réputé.



Au mois d'août 1692, le Roi Louis XIV, par « lettres-patentes » données à Versailles, confirma en faveur de son Cher et Bien-Aimé Cousin Duc de Villeroy, Pair de France, Lieutenant-Général de ses Armées; Chevalier de ses ordres et Gouverneur de la ville de Lyon, des pays lyonnais, du Forez et Beaujolais, et « des habitants de la ville de Beaupréau »... le marché qui s'y tenait le lundi de chaque semaine, etc... Etaient également reconnues les six foires qui avaient lieu le premier lundi de Carême, le 3 mai, le 24 juin, le 22 juillet, le lundi avant la fête de la Toussaint et le 21 décembre de chaque année. Par ordre du Roi, il en fut établi quatre nouvelles, qui se tiendraient en janvier, le lundi d'après les Rameaux, en août et, enfin, en septembre (origine de la Petite Angevine) ».

Les lettres-patentes royales, fixant ainsi les droits aux 'foires et marchés de la ville de Beaupréau furent enregistrées en 1692, sur les registres des insinuations du Greffe Civil de la Sénéchaussée d'Anjou. Sur ces lettres, était stipulé en outre : *“...la vente de toute sorte de bétail était par Lui, autorisée, aux foires reconnues.”* Pour l'époque, ces droits acquis étaient fort importants pour notre ville, dont ils établissaient les imprescriptibles avantages de marchés qui firent sa richesse durant les siècles à venir.

### **AMITIE FIDÈLE DU « ROI SOLEIL » POUR LE DUC DE BEAUPRÉAU**

Le 27 mars 1693, François de Neufville, Duc de Villeroy et de Beaupréau fut nommé Maréchal de

France. Le 11 mai suivant, il fut reçu à Versailles par le Roi et obtint le titre de Chevalier de l'Ordre de St-Louis, ordre récemment créé par Louis XIV. Le Roi lui confia également le commandement d'une des trois armées qui devaient opérer en Flandre. Villeroy servit, dans cette campagne, de Lieutenant au Maréchal de Luxembourg, tout en conservant le commandement particulier de la Maison Militaire, laquelle resta tout entière à l'Armée lorsque le Roi s'en retourna à Versailles. Il la commandait à la bataille de Nerwinde (29 juillet) où il eut son cheval frappé d'un boulet de canon. Le 12 octobre, il s'empara de Charleroi qui, pendant un mois entier, avait résisté héroïquement. Cette prise termina la campagne. (Hist.: Ordre de St-Louis, par Mazas).

### **LES REVERS...**

En 1695, le Maréchal de Villeroy reçut, à la mort du Maréchal de Luxembourg, la charge de Capitaine des Gardes ; c'était la première et la plus ancienne des Compagnies. Il lui succéda aussi dans le commandement en chef de l'Armée de Flandre ; mais il ne sut pas le remplacer. Cette dernière charge était bien au-dessus de ses forces et de sa capacité militaire qui ne pouvaient lutter contre un ennemi tel que Guillaume de Nassau. Aussi échoua-t-il devant Bruxelles, qu'il bombardait inutilement, et ne put-il empêcher la prise de Namur qui capitula le 2 septembre. Il continua de commander en Flandre, jusqu'à la paix de Ryswick, signée en septembre 1697. Par la suite, il ne connut que des revers : à Chiari, en Italie, il fut battu par le

Prince Eugène (1701), il se fit prendre à Crémone (1702)... Renvoyé plus tard en Flandre, il fut battu par Malborough, à la bataille de Ramillies (1706) et fit perdre à la France les Pays-Bas espagnols, etc...

Le Maréchal de Villeroy n'eut pas plus de succès dans son Duché de Beaupréau... En juillet 1710, étant Baron de Montjean, il décida de faire prélever des greniers de cette ville 500 septiers de blé, tant pour Beaupréau que pour Angers ; mais son fermier général de Montjean se trouva en face d'une population en émeute... Les gens de cette ville, auxquels se joignirent ceux de La Pommeraye, de Chalennes, du Mesnil, armés de fusils, brocs et fourches, massés devant le château à l'appel du tocsin, accueillirent MM. Thomas de la Rousselière, conseiller au Présidial d'Angers, et Avril de la Durbellière, officier de la Maison de ville, à coups de pierres. M. de la Rousselière fut blessé et, à grand peine, M. Gontard, Sénéchal de Montjean, apaisa les colères ! Le lendemain, arrivèrent deux Compagnies de Dragons qui procédèrent à quelques arrestations et protégèrent le transfert du blé (mais 300 septiers seulement... 200 furent laissés à Montjean).

Malgré tout, le Roi Louis XIV lui conserva cependant sa faveur et lui donna même le gouvernement de Lyon. A la mort du Roi, il fut exécuteur testamentaire, membre du Conseil de Régence et nommé Gouverneur du jeune Roi : Louis XV.

## SAINT-MARTIN DE BEAUPREAU A CETTE EPOQUE

Des extraits des registres de la Paroisse Saint-Martin de Beaupréau, en 1702, il est fait mention d'une note de M. Jacques de Vaugirault, Curé de ladite paroisse, sur la célébration du Jubilé de l'année sainte qui s'ouvrit cette année-là le premier janvier et dura deux mois.

*"On ne peut voir, écrit-il, un plus grand zèle et une plus grande piété et plus de conversions qu'il en a paru dans ce saint temps, dans tout le Diocèse et dans cette paroisse, dont je louerai Dieu toute ma vie..."* Il commença au premier jour de janvier, accordé spécialement pour le Diocèse d'Angers par N.S.P. le Pape Clément XI, aux prières et instances de Messire Michel le « Pelletier, Illustrissime et Révérendissime Evêque d'Angers...

On annonça le Jubilé dans tout le diocèse, le dernier jour de décembre au soir; au son des cloches, à la même heure, par tout le diocèse et de la même manière le lendemain, premier jour de janvier. On était obligé, pendant quarante jours, de visiter quatre églises par jour. Nos paroissiens n'avaient pas d'autres stations dans notre église paroissiale que le grand autel, celui de Notre-Dame, celui de St Sébastien et les fonts baptismaux, à chacun desquels on devait dire cinq "pater" et cinq "ave".

On fit pendant les deux mois, tous les jours au matin, la prière du Diocèse et l'instruction, où tout le peuple de la paroisse a été très fidèle à y assister, comme à des jours solennels et, tous les soirs, sur les quatre heures, la prière avec

l'instruction et la bénédiction du Très Saint Sacrement. Le peuple y assistait avec la même fidélité...

Ce même Jacques de Vaugirault, curé de St-Martin, se démit de cette cure qu'il occupait depuis 1676. Il fut nommé archidiacre d'outre-Loire et devint Doyen de l'église d'Angers. Il était aussi Prieur et Comandataire des prieurés du Fief-Sauvin et de Corzé. Il fut remplacé, le 31 juillet 1705, par Jean de Vaugirault, son neveu...

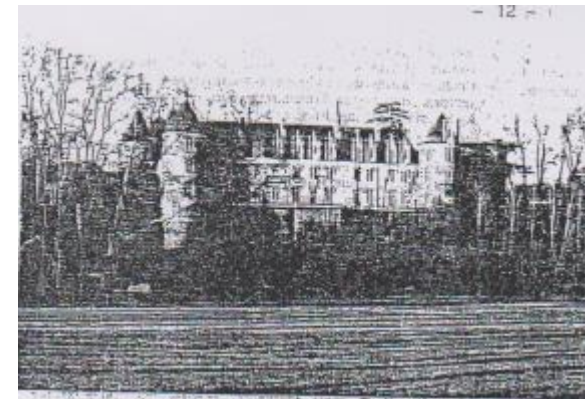
## GRAVE EPIDEMIE EN 1707 !

Le nouveau curé de Saint-Martin, Jean de Vaugirault, fut obligé d'ajouter deux feuillets au registre pour finir l'année, les vingt feuilles cotées et paraphées n'ayant pas été suffisantes... En effet, la mortalité, causée par la dysenterie fut, cette année-là, encore plus effrayante que l'année précédente. Sans doute, elle n'épargna pas plus la paroisse de Notre-Dame que celle de Saint-Martin, dont les registres mentionnent la mort de deux cent trente personnes, comprenant un grand nombre d'enfants. Pour mieux juger des ravages de cette terrible épidémie, il faut remarquer que la moyenne des décès était, à cette époque, de quarante à cinquante par année. Il est précisé que durant ces fléaux, les vicaires Duverger-Fagotin et Bardin- montrèrent un dévouement exemplaire... etc...

## QUAND UN CURE DE SAINT-MARTIN DE BEAUPREAU EST DEvenu EVEQUE D'ANGERS

En 1709, Jean de Vaugirault, Curé de St-Martin, fut nommé Grand Archidiacre de l'église d'Angers (3 mai). Il fut remplacé le 1er septembre par Vincent Viau, chanoine et prévôt du Chapitre Ste-Croix.

En 1730, Jean de Vaugirault fut nommé Evêque d'Angers. *"Le 29 octobre, dans l'église St-Martin, on chanta un " Te Deum " en action de grâces de cette nomination. L'on fit aussi des Saluts pendant trois dimanches et fêtes, avec la bénédiction du Très St-*



*Sacrement, pour attirer sur le nouvel élu les bénédictions du ciel..."* (Extr, des reg. de la fabrique de St-Martin).

Cette nomination de M. l'Abbé de Vaugirault fut accueillie avec joie dans son ancienne paroisse, comme elle le fut d'ailleurs dans tout le Diocèse.

L'abbé Tresvaux, historien, raconte comment le Cardinal de Fleury, chargé de la feuille des Bénéfices, éconduisit alors un ambitieux et fort peu digne prétendant à la dignité épiscopale. Il s'agit d'un certain abbé de Bautru-Vaubrun qui, précise St-Simon (T. 5, p. 3741) "eut toute sa vie la rage d'être évêque... et n'y parvint jamais !". L'évêque d'Angers appartenait à la famille de Vaugirault qui a possédé pendant quelques temps la seigneurie du Vigneau, en la paroisse de Saint-Martin. Elle est distincte d'une autre famille, du même nom, originaire de Beaupréau, qui fut anoblie au XVIème siècle et qui a donné son nom à la terre de La Loge, paroisse de St-Martin. En effet, cette dernière a porté longtemps le nom de Loge-Vaugirault.

C'est en 1730 que noble homme Charles Certel de la Girodière, seigneur de La Loge-Vaugirault, y mourut. Anne Gigost, sa veuve, continua d'y habiter avec son frère : François-Maurice Gigost d'Elbée, auquel elle donna la terre de La Loge que lui avait laissée son mari. C'est la première fois que se présente le nom d'Elbée qui devait, soixante ans plus tard, être illustré par le petit-fils dont nous parlerons dans un article à venir...

François de NEUFVILLE, Duc de VILLEROY, ne s'occupait que très peu de son Duché de BEAUPREAU, laissant à sa femme Marie-Marguerite de Cossé-Brissac le soin de le gérer. Cette dernière mourut à PARIS à l'âge de soixante et un ans, après une courte maladie, dans de grands sentiments de piété. Le Duc St SIMON, qui la connaissait fort bien, parle de sa mort (T. IV, p. 244) et fait son éloge... Elle était



venue de nombreuses fois à BEAUPREAU où un appartement du château conserva longtemps après son décès, le nom de « chambre de la Bonne Duchesse ». On retrouve d'elle une signature dans un acte de baptême de la Paroisse Saint-Martin.

Son mari lui survécut longtemps mais finit par délaisser totalement son Duché de BEAUPREAU. C'est alors que l'aîné de ses fils, Louis-Nicolas de NEUFVILLE, né à PARIS le 25-décembre 1683, devint, par la démission du Maréchal son père, chargé du titre de Capitaine des Gardes du Roi - et, à la mort de sa mère, il fut proclamé Duc de BEAUPREAU. La terre de MONTJEAN lui appartenait également.

Le Duc épousa la seconde fille de Mme de LOUVOIS, sœur cadette de la Duchesse de ROCHEGUYON. Dans ses mémoires, St SIMON cite alors une parole de l'Archevêque de REIMS, oncle de la future Duchesse, où il lui dit : "Ma nièce, vous allez être Duchesse, tout comme votre sœur, mais n'allez pas croire que vous soyez pareilles, car je vous avertis que votre mari ne serait pas bon pour être page de votre beau-frère. On peut juger combien cette franchise, qui

n'est pas tue à la Cour peina son bon ami pourtant, le Maréchal de VILLEROY.

### ARMOIRIES DE LA VILLE DE BEAUPREAU

C'est en 1709 que la ville de Beaupréau reçut les ARMOIRIES qui furent écrites à l'Armorial Général du Royaume de France et dont l'emblème orne la Mairie, les véhicules et les correspondances. Elles sont d'Or à une bande d'Azur, écartelé d'Azur à une bande d'Or. (1 et 4 d'Or, 2 et 3 d'Azur).

L'origine des armoiries remonte à des périodes très anciennes. Les guerriers de l'Antiquité se reconnaissaient d'abord par des signes, puis au Xème siècle, les familles nobles avaient un cri traditionnel, tant pour animer leurs hommes d'armes, que pour se faire reconnaître au cours des batailles ou dans les tournois (voir, pour plus de précisions, les dictionnaires encyclopédiques sur l'Art Héraldique).

A l'époque féodale, le blason commence par être répandu chez les seigneurs. Les figures choisies par les hérauts d'armes et les familles nobles étaient peintes sur les boucliers pour servir de reconnaissance dans les combats. Les armoiries furent de plus en plus réglementées, surtout au moment des Croisades.

En ce qui concerne l'ancienne Maison de BEAUPREAU, la devise était : "D'or, à la fasce fuzelée de gueules à sept croix bourdonnées d'azur". Puis, peu à peu, les Chapitres, les Communautés, les Corporations, les Villes, etc., eurent leurs blasons... Après les armoiries de Familles

(nobles), de Communautés.... vinrent les Armoiries de Concession. Ce fut le cas pour BEAUPREAU, comme pour beaucoup d'autres villes de FRANCE, auxquelles, sous le Roi Louis XIV ce droit fut étendu, dans un but fiscal, pour donner des ressources au Royaume épuisé par les guerres....

Les Armes de notre Cité sont formées d'une partie principale : l'écu (écu moderne), surmonté d'ornements extérieurs : une couronne murale qui rappelle les anciennes fortifications de la ville. Les couleurs primitives du Duché : or et azur ont été judicieusement conservées, l'or symbolisant la richesse et l'azur (bleu), la paix. De nos jours, chacun peut prendre les armoiries de son choix sous réserve des droits des tiers, c'est-à-dire à condition ce ne pas reproduire les armes d'une autre famille qui les possède déjà. Le blason étant « le nom dessiné et coloré » jouit de la même protection, que le nom de famille. Souhaitons que notre belle Cité de BEAUPREAU garde ainsi et longtemps l'abondance et la paix que symbolisent les couleurs de son emblème !...

### **UN SEIGNEUR QUI A SU REDORER SON BLASON**

Louis Nicolas de NEUFVILLE malgré les affirmations précitées, se distingua lors des guerres de Louis XIV. Il parvint de bonne heure au grade de Lieutenant Général. Tout en déployant le luxe traditionnel de sa Famille, il s'appliquait à réparer les brèches que la prodigalité du Maréchal, son père, avait faite à sa fortune ! Il y réussit sans trop de peine grâce aux énormes successions LESDIGUIERES et de GONDI,

dont il obtint une forte part : de sorte qu'à sa mort, la Famille de VILLEROY passait pour être une des plus riches du Royaume en terres. (Les Villeroy par M. Monin-PONS).

Mort en 1734, la succession passa à son fils aîné, Louis François de NEUFVILLE, Duc de VILLEROY et de BEAUPREAU lequel était né au mois d'octobre 1695 et porta d'abord le titre de Duc de RETZ. Il épousa le 15 avril 1716 Marie-Renée de MONTMORENCY-Luxembourg fille de Charles-François de MONTMORENCY. La nouvelle Duchesse avait par sa mère, des proches parents en ANJOU : la famille de VILLOUTREYS. (*Louis de VILLOUTREYS, seigneur du Bas-Plessis à CHAUDRON-EN-MAUGES avait épousé Marie LE ROUX de la ROCHE des AUBIERS. Elle était cousine issue de germaine de la Duchesse de VILLEROY et de sa sœur, la Duchesse d'ANTIN, dont la fille épousa en 1747, Emeric-François de DURFORT, Marquis de CIVRAC...*).

### **ORIGINES DU COLLEGE • NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE**

En 1710, une maison appelée BELAIR autrement dit - HAUT-VERGER -, située aux faubourgs de BEAUPREAU, fut vendue par acte du 17 juillet par François BERAULT, sieur de la CHAUSSAIRE, à "noble et discret Maître François CHOLLET" prêtre, Directeur du Séminaire d'ANGERS... La vente comprenait une grande maison, avec cours, hauts et bas jardins: pré, quatre quartiers de vigne au FIEF ROGER, trois quartiers et un quart au Fief des HAUTES-ROCHES, pour la somme de 5.100 livres,

Mr CHOLLET y établit un Collège, dont le Premier' DireCteur fut M. Joseph DENIAU né à-BEAUPREAU, ancien Vicaire de LA JUMELLIERE, chapelain de la Chapelle de BONNE NOUVELLE, ou de BELAIR. Cette chapelle était située sur le chemin de la ROCHE-BARATON dans l'enclos de la maison du HAUT-VERGER et fut réunie au temporel du Collège. Elle possédait, entre autres rentes, l'une de trois boisseaux et demi de Seigle sur le PASTY de la CHAPELLE-du-GENET; etc... C'est en souvenir de cette chapelle que celle du Collège fut plus tard dédiée à l'Annonciation de la Ste Vierge.

Le Collège de BEAUPREAU fut établi en remplacement de celui qui existait avant à La JUMELLIERE. "Ici les élèves, selon Mgr RONCET de la RIVIERE, évêque d'ANGERS, y seront moins isolés, moins déracinés". Le transfert des élèves de LA JUMELLIERE à BEAUPREAU se fit à l'occasion des vacances. Dix années plus tard, le Collège comptait déjà 200 élèves; il prit alors le nom de sa chapelle "NOTRE DAME DE BONNE NOUVELLE". Cependant, il continua de dépendre de la paroisse NOTRE-DAME de BEAUPREAU et ce jusqu'en 1778.

En 1755, M. René DARONDEAU, originaire de LA FLECHE et élevé su Collège des Jésuites de cette ville, fut appelé à diriger le Collège de BEAUPREAU. D'après M. BODIN (ancien élève du Collège), dans ses recherches historiques sur l'ANJOU, nous trouvons les précisions suivantes concernant l'abbé DARONDEAU : sous l'administration de ce vertueux ecclésiastique, les études soutenues par une sage discipline et par les talents des professeurs lui acquièrent en

peu de temps une grande réputation. L'ANJOU, le POITOU et la BRETAGNE y envoyèrent un si grand nombre d'écoliers que bientôt les bâtiments se trouveront insuffisants pour les recevoir, etc..."

### **UN SPECTACLE JUGE... INCONVENANT !**

En 1762 au Collège, les élèves préparaient, pour la direction des prix, un BALLET sous la direction de M. DUVAL.

M. DARONDEAU fut invité à supprimer ce BALLET par M DUMOULIN Supérieur du Grand Séminaire d'ANGERS, à l'instigation de MM. TROTTIER, Curé de NOTRE DAME de BEAUPREAU et MONDAIN Curé de LA CHAPELLE DU GENET qui jugeaient le spectacle inconvenant.

Le dimanche 18 juillet, M. DARONDEAU répondit par lettre en retour qu'il était le premier à souhaiter la suppression des ballets mais qu'il lui semblait difficile de le faire cette fois, tout étant pratiquement arrêté (texte, costumes..) et le programme annonce toute modification risquant de troubler l'opinion. Par contre, les élèves furent, quant à eux, menacés de cette suppression s'ils se montraient par trop dissipés ! Au reste, en cas de raidissement des autorités, M. DARONDEAU se dit prêt démissionner (Anjou Hist., juillet 1939. p. 158). L'autorisation fut alors accordée !

Tels furent l'origine et les débuts du Collège, avant la Révolution, institution qui a été et sera longtemps encore, nous l'espérons, l'honneur de notre ville et de toute la région. Le Collège

NOTRE DAME DE BONNE NOUVELLE peut être fier de son passé et confiant dans l'avenir.

### **VENTE DE BEAUPREAU A JACQUES-BERTRAND DE SCEPEAUX**

Le Duché de BEAUPREAU ne resta pas longtemps entre les mains de Louis-François de NEUFVILLE. Le partage définitif de la succession de son père, le Duc de VILLEROY, fut fait le 9 mai 1737. Le 4 août suivant, BEAUPREAU était vendu par contrat passé au château de VERSAILLES. L'acquéreur était le Très haut et Très puissant seigneur JACQUES-BERTRAND de SCEPEAUX, Chevalier, seigneur de la ROCHE-NOYANT, Marquis de SCEPEAUX, etc... La vente comprenait *"la terre et seigneurie ci-devant Duché de BEAUPREAU situé en ANJOU, consistant en un château, parc, métairies, closeries, moulins, prés, bois, taillis, vignes, garennes, rivières, ruisseaux, fiefs, arrière-fiefs, cens, rentes et devoirs, amendes..., y compris les portions qui appartenaient au-dit seigneur Duc de VILLEROY dans la terre et seigneurie du PETIT-MONTREVAULT, bois dépendants ainsi que la Maison de LA ROCHE BARATON ; ensemble tous droits honorifiques et seigneuriaux, présentations aux offices et bénéfices qui pouvaient appartenir à la dite terre... étant la dite terre de BEAUPREAU, en mouvance du ROI et vers Lui, chargée de tous droits et devoirs seigneuriaux qui pouvaient être dus sur la dite terre par an.. La vente fut faite pour la somme Ce CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE LIVRES -. Le plus grande partie de la somme (150.000 livres) Mali affectée au paiement des créanciers du Duc de VILLEROY."*

### **LE MARQUIS DE BEAUPREAU... LIEUTENANT-GENERAL DES ARMÉES DU ROI**

Jacques-Bertrand de SCEPEAUX, nommé Capitaine à 18 ans, servit en 1733 à la conquête du MILANAIS. En 1734, il se trouvait aux batailles de PARME et de GUASTALLA. Le 25 novembre 1734, il fut nommé Colonel commandant du Régiment du Lyonnais. En 1735, aux combats de CLAUSEN sur le RHIN.

Sa fortune n'était pas considérable: elle se composait de la terre de la ROCHE-NOYANT et de la Châtellerie de la GRAVOYERE, paroisse de NOYANT. Ces biens lui venaient de sa bisayeule : Renée LAILLER, femme de Charles de SCEPEAUX.

Pour acquitter le prix de l'achat de BEAUPREAU, il fut obligé d'emprunter 150.000 livres, comptant réaliser cette dette après le riche mariage qu'il devait contracter, peu de temps après, en 1740, avec Elizabeth-Louise DUCHE, fille d'un receveur des Finances mais c'était là une mésalliance.

M. de SCEPEAUX ne put prendre le titre de Duc, mais, tout en n'étant que simple Marquis de BEAUPREAU, à ce titre il ajouta dans les actes, celui de seigneur du Duché de BEAUPREAU, espérant que le Roi voudrait bien, plus tard, lui octroyer cette faveur alors fort appréciée et dont sa naissance le rendait tout à fait digne...

### **JACQUES BERTRAND DE SCEPEAUX OFFICIER REMARQUABLE !**

Le Duché possède les archives du Marquis de BEAUPREAU parmi lesquelles une relation imprimée de ce qui s'est passé depuis le 27

septembre 1744 jusqu'au 1er octobre entre les troupes combinées de FRANCE et d'ESPAGNE, et celles du Roi de SARDAIGNE et de la Victoire remportée sur ce Prince, le 30 septembre (Cette relation est datée du Camp Royal devant CONI, le 6 octobre 1744).

En 1745, le Marquis de BEAUPREAU servit à l'Armée d'ITALIE et commanda à BARCELONNETTE. Au mois de novembre, il fut nommé Maréchal de Camp, à prendre rang du 1er mal. L'année suivante, on retrouve le Marquis de BEAUPREAU en FLANDRE, sous les ordres du Prince de CONTI, avec son nouveau grade. Détaché du Camp de MAUBEUGE, sous les ordres du Comte d'ESTREES, il marcha avec ce corps jusqu'à HERENTALD, d'où il revint en HAINAULT. Il fut ensuite employé au siège de MONS où il monta à la tranchée le 2 juillet ; la Place fut prise le 10. Il assista à la prise de CHARLEROI. Le 11 octobre. Il se trouvait à la bataille de ROCAUX, gagnée par le Maréchal de SAXE. A cette bataille, le Comte de LA TOUR D'AUVERGNE, qui treize ans plus tard devint le gendre du Marquis de BEAUPREAU, fut gravement blessé. En 1747, le Marquis de BEAUPREAU était à l'Armée de FLANDRE. Il se distingua à la bataille de LAWFIELD (2 juillet) où il commandait la Brigade de BOURBON. composée de régiments de BOURBON et d'ENGHIEN, chargée de soutenir deux batteries d'artillerie qui étaient dirigées contre la droite et la gauche du village, etc. C'est là que M. de BEAUMONT d'AUTICHAMP fut tué.

Après la PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE, le Marquis de BEAUPREAU profita de ce temps pour s'occuper de ses affaires en ANJOU. Ainsi, le voit-on, de 1748 à 1750, donner ses soins à la reconstitution de la plupart des métairies dépendant de se terre de BEAUPREAU. Il fit établir de nouvelles routes, réparer les Portes de la ville... Malheureusement, cinquante ans plus tard, la GUERRE DE VENDÉE et le passage des Bandes Infernales devaient faire disparaître une grande partie de ce travail de rénovation...

### **FIEF DU GRAIN D'OR ET ROUTE DE SAINT-MARTIN - ORIGINES**

En 1744, les Assises du Fief du BOIS-GIRAULT furent tenues dans la maison des héritiers BIRAULT, située à MONTEVIE, pour et en présence de Messire Martial de la FOREST, Chevalier-soigneur de la FOUCHERIE et du BOIS-GIRAULT. Etaient présents : Pierre PASQUIER, avocat, sénéchal de MONTREVAULT, assisté de François ROUSSELOT, procureur à BEAUPREAU, et René MARTIN, notaire-Royal à MONTREVAULT. De ce Fief, dépendaient plusieurs maisons, jardins et terres, à BEAUPREAU et ST MARTIN. Les prés et vignes, appelées « LE GRAIN D'OR », qui produisaient de beaux raisins, mais un faible vin, relevaient de ce Fief... Marie-Anne RIVET y possédait seize boisselées près de celles de François GAUTIER, etc... Pierre BOUCHEREAU, mari de Renée GENTIL, et Maurille GENTIL avaient également des vignes au GRAIN D'OR. Anne GAUTIER y possédait un pré et dans le haut du FIEF DU GRAIN D'OR, Renée BENESTEAU avait aussi une

vigne. En 1748, le Marquis de SCEPEAUX, dans le but d'agrandir son parc acheta une portion de ce Fief du GRAIN D'OR. Par contrat du 17 octobre, il acquit par arrentement de Jacques MARCHAND et Simone GAUTIER, le PRE DU GRAIN D'OR comprenant quatre boisselées, un jardin de quatre planches et trois boisselées et demi de vignes..... L'année suivante, le Marquis de BEAUPREAU fit établir la nouvelle route allant à SAINT-MARTIN (actuellement Route Départementale n° 756) et que rejoignait le chemin du Grain d'Or. Il reporta alors jusqu'à cette route, son enclos. Auparavant, le chemin qui reliait les deux paroisses se trouvait en deçà de la nouvelle ligne et portait le nom de chemin St NICOLAS, ainsi nommé d'une ancienne chapelle, depuis longtemps détruite (dans le parc, on peut voir les traces de ce chemin). C'est alors que fut construit le mur, le long de cette nouvelle route St MARTIN, ainsi que celui du potager du château. L'on commença aussi à élever les murs du parc, tombés en ruines, du côté de la Communauté de St MARTIN. On y employa la pierre extraite de la carrière des VARENNES et c'est de cette même carrière qu'a été extraite, un siècle plus tard, la pierre destinée à la construction de l'église NOTRE-DAME (1857-1862).

### **LES PORTES DE LA VILLE, AVANT LA REVOLUTION**

A cette époque, les douves du château n'avaient été comblées qu'à l'entrée de la ville. On y avait bâti de petites maisons et les employés du

château y cultivaient quelques modestes jardins...

La ville elle-même était encore entourée de murailles et l'on y pénétrait par trois portes principales :

1) LA PORTE ANGEVINE qu'on appelait aussi PORTE MAUCONSEIL ou HAUTE-PORTE, car située dans la partie la plus élevée de l'enceinte. Elle se trouvait approximativement à l'intersection de la Rue du Commerce et de la Rue d'ANJOU actuelles. Cette porte était voûtée : à côté se trouvait une autre porte, plus petite, destinée aux piétons.

2) LA PORTE GUINEFOLLE qui était, elle aussi, voûtée et possédait une grande et petite porte. La Rue GUINEFOLLE remémore ce nom de l'époque. Elle se trouvait au croisement de cette rue précitée avec la Rue d'ANJOU.

3) LA PORTE CHERBONNEAU qu'on appelait encore PORTE DE LA POTERNE ou POTERNE CHERBONNEAU. Elle n'était plus voûtée et il n'en restait, au XVIIIème siècle que ses piliers. Située le long de l'escalier de la Rue de La POTERNE, à l'emplacement de l'actuel mur de l'école publique, un peu plus bas que le grand portail d'entrée. Elle se trouvait juste en face de la Rue DURFORT-CIVRAC. Il n'en reste plus aucune trace de nos jours et toutes ces portes anciennes furent démolies au cours de la Révolution...

### LA RÉCOMPENSE D'UN BRAVE

Le nom du Marquis de BEAUPRÉAU ne figure pas parmi ceux des Lieutenants-Généraux ayant pris

part, durant les trois premières années, à la GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763). Ce n'est qu'en 1759 que le Roi lui confia un commandement à l'Armée d'ALLEMAGNE. Il était chef de la Cavalerie à l'affaire de BERGEN, sous les ordres du Duc de BROGLIE. Le 1er août, à la bataille de MINDEN qui fut si funeste aux Années françaises, le Marquis de BEAUPRÉAU, à la tête des Brigades de TOURAINE et de ROUERGUE, fit une charge vigoureuse dans laquelle il tomba couvert de blessures. Il allait être fait prisonnier, lorsqu'un brigadier du Régiment de la Cavalerie, nommé COLSON, l'enleva du champ de bataille au péril de sa vie et sur son dos, l'emporta jusqu'à MINDEN... Le Marquis de BEAUPRÉAU, guéri de ses blessures, continua à être employé par le Roi jusqu'à la paix. Il conserva toute sa vie les glorieuses marques de sa bravoure. (*Un portrait existe de lui où il porte au front la cicatrice d'un coup de sabre qu'il reçut au cours de la bataille précitée*). Jacques-Bertrand de SCEPEAUX, Duc de BEAUPRÉAU voulut reconnaître le service que lui avait rendu ce François COLSON, dit « St JACQUES ». Il le fit venir à BEAUPRÉAU et lui confia un poste de garde au Château. De plus, il lui constitua une rente viagère de 600 livres, somme importante pour l'époque. L'acte fut passé à PARIS, le 20 septembre 1769 et porte le consentement de Mlle de SCEPEAUX, demeurant alors au Couvent des Dames Bénédictines à PARIS. Le brave COLSON resta au château de BEAUPRÉAU jusqu'à la Révolution, mais hélas, comme beaucoup de Bellopratins, il périt au cours des batailles qui ravagèrent les MAUGES en 1793. Le Marquis de

BEAUPRÉAU mourut le 10 janvier 1778, laissant le territoire du Duché à ses deux filles, l'aînée : Elisabeth-Louise de SCEPEAUX, mariée à Nicolas, Comte de la TOUR-D'AUVERGNE et la seconde : Françoise, laquelle avait épousé Henry BOUCHARD D'ESPARBES de LUSSON, Marquis d'AUBETERRE. Ce dernier fut fait Maréchal de FRANCE en 1783. C'était le troisième seigneur de BEAUPRÉAU, honoré de cette haute dignité. •

Le Maréchal d'AUBETERRE mourut en 1788 et fut inhumé dans la chapelle de la VIERGE à SAINT-EUSTACHE de PARIS. Il disparut à temps pour ne pas voir le commencement de la terrible révolte dont il eut été probablement victime, comme ceux que la naissance, la fortune ou la haute position de l'époque conduisirent à l'échafaud, lorsqu'ils ne parvinrent pas à s'y soustraire par l'émigration...

### BEAUPRÉAU EN 1789 : LES ÉLECTIONS POUR LES « ÉTAIS GÉNÉRAUX »

Les Élections pour les États-Généraux furent faites au début de cette année. Chacun des Trois Ordres : Clergé, Noblesse et Tiers-État nomma ses Députés à l'Assemblée Générale, laquelle, réunie à ANGERS, choisit ceux qui, dans ces trois Ordres, devaient représenter notre Province aux ÉTATS-GÉNÉRAUX. Le Duché de BEAUPRÉAU y figure par certain nombre de ses vassaux, possesseurs de terres dans sa circonscription. La liste des Gentilshommes qui prirent part, soit en personnes, soit par procureurs à l'élection, contient un grand nombre de lacunes. Ainsi, l'on n'y voit pas figurer les noms de Mesdames de LA TOUR-D'AUVERGNE et D'AUBETERRE,

propriétaires des importantes terres de BEAUPRÉAU et du PETIT-MONTREVAULT... Monsieur d'ELBÉE ne fut lui-même, point admis à voter dans l'Ordre de la Noblesse, n'ayant pu justifier assez rapidement de sa qualité de noble ! Voulant cependant remplir ses devoirs d'électeur, il se rendit alors à l'Assemblée du Tiers-État et y vota avec le peuple (d'après M. de ROMAIN - Tome 3). Les habitants de la Paroisse de SAINT-MARTIN le députèrent ensuite à l'Assemblée Générale d'ANGERS. A cette assemblée, le Tiers nomma une Commission, pour la rédaction de SES CAHIERS DE DOLÉANCES, composée de vingt-cinq membres, parmi lesquels figurait M. GAULTIER, Sénéchal de BEAUPRÉAU. Jusqu'à cette époque, SAINT-MARTIN avait une Brigade des « GABELLES », qui résidait dans le bourg et... les « Gabelous » étaient fort détestés de la population, tant de BEAUPRÉAU que des environs. La demande de sa suppression fut faite dans les « cahiers de doléances ».

### **NOUVELLE ORGANISATION COMMUNALE**

Les événements du mois de JUILLET 1789 eurent un grand retentissement à BEAUPRÉAU. La Paroisse de Notre-Dame et celle de Saint-Martin prirent chacune leur Municipalité distincte. Le Syndic de NOTRE-DAME (titre équivalent à celui de Maire) se nommait M. COYCAULT, Notaire, lequel avait jusqu'alors, exercé les fonctions de PROCUREUR-FISCAL du Duché. Celui de SAINT-MARTIN fut M. BORY, Avocat - propriétaire de LA FELLIÈRE... Les deux Municipalités, dans une lettre adressée à celle d'ANGERS, 12 jours après

la PRISE DE LA BAS-TILLE (lettre dont le texte est d'un style quitte fait pas honneur au talent de son rédacteur) exprime les sentiments patriotiques de la Population Belloprataine de l'époque. En voici le texte intégral (les fautes d'orthographe étant rectifiées) :

*Le 26 Juillet 1789*

*« La ville de BEAUPRÉAU et la Paroisse de SAINT-MARTIN de cette ville, instruits que des troupes qui remplissent et environnent PARIS ont été lâchement assassiner une infinité de leurs frères et que, repoussés ont réclamé d'autres forces, qu'à cet effet, plusieurs régiments maintenant en FRANCE, même des troupes étrangères ont eu ordre de partir pour PARIS ; que leurs frères, tant Bretons qu'Angevins, ayant vu le danger où allaient se trouver leurs illustres et immortels représentants, se sont préparés et préparent à s'opposer eu passage de toutes espèces de troupes qui voudraient sortir de « Bretagne pour aller à PARIS...*

*Ce récit de malheurs et d'inquiétude mis en délibération il a été arrêté unanimement avec la plus grande acclamation (malgré que l'on promette au Roi la fidélité la plus inviolable), que l'on jurait et affirmait, sur l'honneur le plus sacré qu'au premier signal de leurs frères, tant Bretons qu'Angevins, on les rejoindra et aidera de tout secours de fortune et de bras, jusqu'au dernier soupir, avec tout l'honneur dont un bon Français peut être animé. Les officiers de la Municipalité et habitants de BEAUPRÉAU ont nommé pour leurs députés, au Comité angevin : M. PAUWIARD-BOURJAUDIÈRE et M. PICHERY, qu'ils ont chargé de faire agréer au dit Comité, leur serment et offres, comme les sûrs garants de leur cœur patriotique, et Messieurs de la Municipalité et habitants de SAINT-MARTIN, M. BORY, leur syndic et*

*M. HERVÉ, porteurs des mêmes intentions et serments...*

*Arrêté au dit BEAUPREAU, le dit jour, et ont signé : « MM. BRUNET, COYCAULT, Syndic de BEAUPRÉAU, D'ELBÉE membre, PAUMART... etc. (suivent 65 signatures dont celles de trois Chanoines).*

Il est surprenant bien sûr de trouver au bas de ce factum, la signature de M. d'ELBÉE, cela ne peut s'expliquer que par le vertige du changement qui, dans ces premiers jours de Révolution dominait et aveuglait tant de bons esprits. M. BRUNET, l'un des signataires, était alors Médecin à BEAUPRÉAU, 'fort considéré. Il fut massacré à la fin de 1793 par les Républicains. M. COYCAULT, notaire, a survécu à la Révolution et était bien connu par ses sentiments royalistes. Quant aux 65 signataires de cette adresse, se trouvent en grand nombre, des victimes de cette Révolution dont ils saluaient l'aurore avec joie. Les Chanoines qui signèrent au nombre de trois, n'étaient probablement pas plus révolutionnaires que leurs autres confrères ! Le Chapitre comptait alors sept Chanoines et, lorsqu'un an après, la Révolution se démasquant, leur demanda le « sacrilège » de prêter SERMENT... tous les sept le refusèrent.

### **COMITÉ PERMANENT, MILICE BOURGEOISE**

Dès le mois de Juillet, un Comité permanent, composé trois ordres : CLERGÉ - NOBLESSE et TIERS-ÉTAT se forma dans BEAUPRÉAU. Les membres de ce Comité élus par les habitants, furent MM. TROTTIER, curé de Notre-Dame, CLAMBART, curé de St MARTIN, BRUNET, Docteur-Médecin, BORY, syndic municipal, PINEAU, D'ELBÉE, DARONDEAU, principal du Collège, GAUTHIER, procureur de fabrique, BONNET, BEAUNE, le chevalier LE FEBVRE DE LA



BRULLAIRE, CANARD DES NUCHES, CHEFCIER du Chapitre, remplacé par la suite par M. GRASSET, chanoine...

Une Milice bourgeoise fut établie à BEAUPRÉAU, aux premiers jours d'août. Chaque ville du Royaume, petite ou grande, voulait suivre l'exemple de la Capitale et posséder sa « GARDE NATIONALE ». Celle de BEAUPRÉAU eut un Colonel : M. BRUNET, Médecin, M. BEAUNE fut Major, MM. Pierre GELUSSEAU, AMAURY et MARCHAND, Capitaines, ainsi que Claude CHAUVET, THÉBAUT (dit l'Espérance), CHAILE, maçon à St Martin, HUMANT, cordonnier et FONTENEIS, lieutenants, etc...

Le Chapitre de BEAUPRÉAU voulut même contribuer aux frais nécessités par l'établissement de cette Milice et, par délibération du 6 août, nomma un délégué, pris dans son sein, pour le représenter au Comité. Cette nomination excita quelques conflits entre ce Comité et le Chapitre qui nécessitèrent plusieurs réunions de ce corps, dont les Procès-Verbaux ont survécu à la destruction des archives. Deux corps de garde furent établis, l'un à NOTRE-DAME, l'autre à SAINT-MARTIN. L'on fit un règlement pour les punitions à infliger aux Officiers et soldats pour manquement au service ! Le Comité rendit plusieurs jugements contre des soldats de la Milice poursuivis pour résistance et tapages nocturnes. Le 17 octobre, il établit une contribution sur les habitants pour subvenir aux frais de la Milice, etc...

Les archives du Duché font état d'une lettre adressée au Garde des Sceaux, Ministre de la

Justice par laquelle les habitants demandaient l'établissement d'un siège royal dans leur ville. M. de CICE, Archevêque de BORDEAUX (Garde des Sceaux de l'époque) leur fit savoir qu'il mettrait leur « mémoire » sous les yeux du Roi, quand il serait question de supprimer la Justice des seigneurs. Cette demande fut également adressée à M. BREVET de BEAUJOUR, député, en vue d'appuyer devant l'Assemblée Nationale leur revendication. Ce dernier répondit, le 14 janvier suivant, que la ville de BEAUPRÉAU n'avait pu être choisie comme chef-lieu de District et qu'elle se trouvait comprise dans celle de St Florent. Cependant, rien n'étant encore décidé en ce qui concerne le siège des tribunaux, il fit savoir, qu'en accord avec plusieurs de ses confrères, il demandera qu'il en soit établi un à BEAUPRÉAU. Nous retrouvons dans les archives que le pauvre M. BREVET de BEAUJOUR fut exécuté à PARIS, le 15 avril 1794...

### **DES ESPÉRANCES... AUX DÉCEPTIONS !**

L'année 1789 fut pour toute la France, et particulièrement notre Région des MAUGES, une année Pleine d'espérances. Au plan gouvernemental, c'était l'espoir de parer à la banqueroute par l'élection de 1200 députés, dans le but de remettre de l'ordre dans les finances... Sur le plan politique, les bourgeois espéraient des réformes, les idées de ROUSSEAU s'étant fort propagées. Espoir des curés qui pour la plupart issus du peuple, ont supporté une existence laborieuse et obscure, en soumission à leurs Evêques, dont certains menaient une vie fastueuse. Beaucoup étaient entourés de Vicaires

Généraux dont l'action n'était pas toujours ! Espérance des vicaires, désireux de devenir curés... des paysans dont l'espoir était de ne plus payer la taille, la gabelle, les redevances, etc... Espoir aussi de voir supprimer les corvées, de pouvoir chasser à leur guise sur les terres qu'ils exploitaient... de voir le prix de leur blé augmenter... et celui du pain, diminuer ! ...

Mais, hélas ! Bientôt les changements apportés furent suivis de déception. Par la vente des biens du Clergé, devenus « Biens Nationaux », les paysans qui avaient espéré obtenir un pré, qui un champ ou une vigne... virent les riches bourgeois s'approprier ainsi des métairies entières ! Déception chez les curés, car les traitements promis pour eux-mêmes et leurs vicaires ne voient pas le jour... Ils ont beau réclamer, l'Etat leur répond : *“ Attendez, il nous faut vendre d'abord tous les biens de l'Église... contentez-vous... jusque-là... de la dîme !...”* Mais les paysans refusent de la payer, leur disant : *“ Vous avez maintenant un traitement de ... fonctionnaire !”*.

### **LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ UNE ÉGLISE SÉPARÉE DE ROME**

Au nom de la LIBERTÉ, la LOI commence par interdire au Clergé de « faire des vœux ». Puis l'ASSEMBLÉE vote cette nouvelle Loi par laquelle les Evêques seront nommés par les électeurs. Quant aux curés, ils ne seront plus désignés par les Evêques, mais élus également par les « citoyens ». C'est une Église nationale où les prêtres deviennent des fonctionnaires. Partout et surtout dans nos régions catholiques, ces Lois provoquent des divisions. Or, le Gouvernement

va encore plus loin : un vote complémentaire oblige « tout prêtre en fonction de prêter serment à la Constitution ». Ce serment devra être fait en public, un dimanche, à la fin de la Grand'messe et ce, en présence du Maire... sinon, en cas de refus, le réfractaire sera destitué ! Ce terrible serment divise alors le Clergé en deux groupes: les « jureurs » et les non-jureurs ou « réfractaires »... L'Evêque de LUÇON, en tête, refuse de prêter ce serment ; partout ces lois provoquent des incidents. En majorité, les fidèles eux-mêmes, refusent d'écouter les « jureurs » et ne veulent pas suivre des curés élus par le peuple (croyants et non-croyants !)...

M. l'abbé TROTTIER, curé de Notre-Dame de BEAUPRÉAU donna un noble et courageux exemple que suivirent ceux de Saint-Martin, de La Chapelle du Genêt, d'Andrezé et de St Philbert ! C'est alors que la paroisse de Notre-Dame reçut, seule dans le commencement, un pasteur constitutionnel... C'était un ancien religieux Récollet du Couvent de BEAUFORT, du nom de Jacques Antoine COQUILLE d'Alleuds, né à MORANNES, le 17 juin 1747. D'abord vicaire à St Maurille de Chalonnnes, il devint, le 10 juillet 91 curé de Beaupréau : *"Le Paradis des Prêtres réfractaires, l'enfer des Patriotes..."* écrivait-il; au moment de son installation. Il ne put réunir dans toute la paroisse que deux ou trois prosélytes; ayant été, pendant un certain temps, dans l'impossibilité de trouver un chantre et un enfant de chœur pour lui servir la messe !

Une lettre écrite par M. GAUTRET le 22 août, Commissaire près le Tribunal de Beaupréau, aux

Administrateurs du Département précise que : *"... son curé ... est... la bête noire du Pays ! Parce qu'il est isolé au milieu... des frénétiques les plus incurables..."*

Les frénétiques paroissiens de COQUILLE jugeaient bien ce « jureur » que la Constitution leur avait donné pour pasteur et qui, dès les premiers temps de son séjour à BEAUPRÉAU écrivait une longue lettre (extrait page 177 du 1er tome des « Volontaires de M.-&-L. » Archives Départ.) dans laquelle il dit *"...son désir de troquer son cordon contre ... une épée pour s'inscrire au nombre des volontaires rappelés à la défense de la Patrie... puis il ajoute... que cette mission accomplie, qui est aussi un sacerdoce, il reviendra... et épousera quelque bonne personne..."* Lorsque le danger devint plus pressant, il ne tarda pas à abandonner son ministère et, au mois de novembre 1793, il abjura le sacerdoce en compagnie de son Evêque, l'intrus PELLETIER, et remit... ses lettres de prêtrise qui furent brûlées à ANGERS sur l'autel de « LA RAISON »... Il se maria ensuite à une jeune ouvrière et, sa femme s'étant « débaptisée, il déclara faire comme elle. Il prit alors le nom d'. « HORATIUS COCLES » ... Le citoyen exerça ensuite, à ANGERS, les professions d'avocat et de poète patriotique, puis de chansonnier...Il mourut misérablement, le 22 Mai 1805, n'ayant laissé à BEAUPRÉAU que des souvenirs de répulsion et d'horreur.

Les Paroissiens de La Chapelle-du-Genêt et de Saint-Martin furent plus heureux. Ils ne virent pas leurs églises occupées par la présence de prêtres de l'espèce de COQUILLE. Messieurs les

abbés CLAMBART et MARCHAIS continuèrent leur ministère, le premier à St Martin, le second à La Chapelle du Genêt. Le citoyen GAUTRET, dans une lettre adressée au Tribunal d'ANGERS demandait, avec instance, qu'on « les fit sauter, ainsi que celui d'ANDREZÉ, M. l'abbé René GIF-FARD... » Le Tribunal fit droit à sa demande pour ce dernier qui fut remplacé par le « constitutionnel » François MELOUIN. C'est ce prêtre auquel quelques femmes de BEAUPRÉAU, lavandières réunies sur la chaussée du Moulin-Foulon, firent prendre un bain forcé, lorsqu'il venait un jour, visiter et encourager son digne confrère COQUILLE !

**UN CONCILIATEUR A BEAUPRÉAU : LA RÉVEILLIÈRE-LEPEAUX** (*Anjou historique XIV, page 375 et Bull. Par. 1952*)

Nous avons vu que pour essayer d'imposer la Constitution Civile du Clergé, votée le 12 juillet 1790, le Gouvernement Révolutionnaire ne tarda pas à employer la violence et la persécution religieuse... Cependant, les plus modérés parmi les Représentants de l'Assemblée, commencèrent par essayer la persuasion. Ils « s'employèrent alors à prêcher aux Vendéens l'obéissance à cette Loi de la Constitution civile du Clergé. La RÉVEILLIÈRE-LEPEAUX, ex-député de l'Assemblée Constituante, fut envoyé à BEAUPRÉAU avec la mission de convaincre les Bellopratins. Ancien élève du Collège où il avait fait ses études, il se croyait assez fort pour enlever la place par de beaux discours... C'est

ainsi qu'un beau matin, l'envoyé se présentait au Supérieur du Collège, M. l'abbé DARONDEAU. Il se mit aussitôt en devoir de presser Directeur et Professeur d'accepter la Constitution civile du Clergé. Peine perdue !... Faisant alors rassembler les élèves dans la cour d'honneur, il leur tint un beau discours. A la fin de sa péroraison, il les engagea à crier : « Vive la Nation ! »... Pour toute réponse, les élèves enfoncèrent leur chapeau sur la tête et lui tournèrent le dos...

Il lui en cuisait sans doute de repartir « bredouille » de sa mission à BEAUPRÉAU. Pour se dédommager de son échec, LA REVEILLIÈRE-LEPEAUX tenta alors d'établir des « CLUBS PATRIOTIQUES ». La chapelle de « l'Ancien Chapitre servit de lieu pour les réunions. Plusieurs fois, les « Amis de la Constituante » de la région y furent rassemblés. Les Bellopratins ne répondirent guère à ces appels.... Par contre, aux jours de FOIRE, sur la Place du Vieux Marché et à l'auberge du « PLAT D'ÉTAİN », des groupes plus nombreux se rassemblaient... Un homme, jeune encore, de haute taille semblait être le centre de ces réunions. Sa parole ardente et calme, son regard où brillait une flamme révélait une « âme supérieure : c'était Jacques CATHELIN... »

... à suivre

*R. PLAUD Membre de la Commission informations*

*N.B. - M. PLAUD tient particulièrement à remercier Monsieur le Duc et Madame la Duchesse DE BLACAS d'avoir bien voulu mettre à sa disposition de nombreux manuscrits anciens concernant les « ASSISES » du Duché de BEAUPRÉAU jusqu'à la RÉVOLUTION.*

## Fin du XVIIIe siècle (1792 à 1794)

### PRINCIPALES CAUSES DE LA REVOLTE DANS LES MAUGES

Au commencement de l'année 1792, une série de mesures va faire des prêtres "réfractaires" des "hors la loi". Dans nos régions foncièrement catholiques, ces prêtres, qui ont tel usé de prêter serment à la Constitution seront poursuivis. Chassés de leurs cures, de leurs églises, ils resteront en grand nombre, cachés par leurs paroissiens. C'est ainsi que Jacques GOURDON et sa femme, née Marie SUPLOT eurent l'occasion d'en accueillir à maintes reprises dans la métairie de LA BORDE à St-MARTIN de BEAUPRÉAU. Présents parmi leurs fidèles, les prêtres aideront encore nos paysans à supporter bien des avanies ! Pendant ce temps, dans la région, LA REVEILLERE-LEPEAUX fait abattre des calvaires, enlever les cloches de plusieurs églises. Jugé plus tard, comme "en de ceux qui ont contribué à égayer l'opinion publique", sur le rapport de FOUQUIER-TINVILLE, ce bon Républicain sera exécuté à PARIS le 26 germinal de l'an II (Arch. de M-&-L.). Mais voilà qu'un arrêté oblige "tous les prêtres insermentés" de se rendre à ANGERS, de gré ou de force... C'est, leur dit-on, "pour les mettre à l'abri de toute insulte !" Les catholiques de l'ouest ne voient dans cette décision, qu'un acte arbitraire, sachant bien que la Constitution de 91 avait auparavant proclamé la "Liberté des Cultes". Mais bientôt, ils apprennent à leurs dépens que le nouveau régime les trompe et que

"cette Liberté existe d'autant moins qu'on en parle davantage !"

### LA PETITION DE LA POITEVINIERE

Le 30 avril 1792, les délégués de BEAUPRÉAU et de 33 municipalités de la Région se réunissent chez COURBET aubergiste à LA POITEVINIERE. Là, ils rédigent une pétition réclamant, au nom de la Constitution "l'éloignement des prêtres assermentés et le retour des bons prêtres". Hélas, peu de temps après, presque tous les pétitionnaires des MAUGES sont arrêtés et incarcérés pour "avoir pris part, disent les accusations, à l'INSURRECTION de la POITEVINIERE" (BILLAUD A. p 17).

Puis, le 27 mai suivant, après la Déclaration de guerre du Roi de BOHÈME et HONGRIE (20 avr. 92), les députés votent cette Loi vengeresse : "Tous les prêtres réfractaires seront immédiatement déportés du royaume!" Le Roi s'y oppose par un "Véto", ce qui met les patriotes en fureur. Le 17 juin, ils font arrêter 408 prêtres de notre région et les enferment dans les prisons d'ANGERS.

### LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DÉBORDER LE VASE !

L'émotion est grande dans les Paroisses ! Le Roi est mis en prison au Temple (10 août). Pour les Persécuteurs de la Religion, la voie est libre. Le 26 août, un nouveau texte est voté "Tous les prêtres non jureurs, âgés de moins de 60 ans, devront quitter le Royaume dans les 15 jours !"... C'est la déportation, l'exil ! Dans toute la région,

un long gémissement retentit "Quoi? On veut emmener nos bons prêtres !... Triste NOEL 1792, où il ne restera plus dans les MAUGES qu'un clergé du genre "COQUILLE" à BEAUPREAU ! Adieu les belles Messes de Minuit où l'on trouvait le Saint Lieu illuminé, l'autel paré, où l'on chantait à pleine voix les beaux cantiques du Père de MONTFORT ! Puis arrive janvier 93 : l'exécution du Roi... Voici que s'ensuivent "la chasse aux prêtres cachés", "les fouilles dans les campagnes par des commissaires", "l'offre de primes à ceux qui dénoncent !". Partout on menace, injurie ! Malgré tout cela, les paysans restent calmes encore.

### **LA LEVÉE EN MASSE**

La véritable goutte d'eau fut versée lorsque fut voté par la CONVENTION, un nouvel article de Loi par lequel "TOUS LES FRANÇAIS DE VINGT ANS, DOIVENT ALLER POUR LE TIRAGE AU SORT", en vue d'être dirigés "POUR DÉFENDRE LA PATRIE EN DANGER !" Quant aux FONCTIONNAIRES, EUX, SONT DISPENSÉS EN MASSE, DU SERVICE DE LA GUERRE!..."

Cette injustice, les gars des MAUGES, tous les VENDÉENS ne peuvent la digérer. Quoi, ces Républicains qui, partout charrient "AUX ARMES CITOYENS..." resteront à l'intérieur, bien tranquilles, poursuivant les prêtres et abolissant le Culte ancestral !... Non, pour nos gens, cette République-là n'est pas défendable ! Aller se faire tuer pour ces Sans-Dieu ? Les jeunes de nos campagnes préfèrent rester chez eux pour faire la guerre, plutôt à ces "intrus" qui injustement,

se sont fait exempter du Service aux Armées... "Nous n'irons pas... Nous ne Partirons pas" disent les gars du PIN-en-MAUGES, de JALLAIS, de BEAUPREAU.

### **LE PREMIER SOULEVEMENT St-FLORENT-LE-VIEIL (12 mars 1793)**

Pour les MAUGES, le premier tirage au sort doit avoir lieu à SAINT-FLORENT-LE-VIEIL. Les autorités attendent, un peu inquiètes ... Elles ont réuni, devant la Mairie 160 gardes nationaux, avec deux canons. Les appelés s'arrêtent à distance, et les fonctionnaires essaient de parlementer, faisant ressortir "le respect dû à la Loi"... Mais bientôt, des protestations s'élèvent. Les soldats répondent par des propos injurieux et des menaces... Soudain, deux coups de fusil claquent ; un officier municipal tombe ! Les soldats ripostent ; de nombreux jeunes sont touchés: mais les autres, furieux, foncent sur les gardes, lesquels prennent bientôt la fuite, jetant les armes. Les vainqueurs font alors le tour de ST-FLORENT, en chantant victoire. Après avoir brûlé les papiers du district, ils envahissent les auberges, arrosant copieusement leur succès... Enfin, tard dans la nuit, ils retournent chez eux, racontant le récit de ce premier, combat. Mais le lendemain, lorsque Jean BLON du PIN-en-MAUGES parle de cette action à son cousin Jacques CATHELINÉAU, ce dernier qui est en train de pétrir la pâte du pain pour la mettre au four, écoute d'un air grave le conscrit faire état de l'événement.

### **JACQUES CATHELINÉAU**

Jacques CATHELINÉAU est voiturier-colporteur de son métier. Agé de 34 ans, intelligent et instruit pour l'époque. Il est animé d'une grande piété et fort exaspéré de la persécution religieuse. L'homme connaît bien les villages d'alentour et l'idée grandiose lui vient de se mettre à la tête de ses amis du PIN-en-MAUGES. Abandonnant sa fournée, il s'habille à la hâte et se dirige au centre du bourg "Mes amis, s'écrie-t-il, nous sommes perdus !... Les Républicains, pour se venger, vont venir piller nos maisons et nous égorger tous ! Prenons les armes; il n'y a pas un instant à perdre !..." Sa femme, en larmes, lui montre ses cinq enfants "que vont-ils devenir sans toi ?" Il l'écarte doucement "Aie confiance, Dieu pour qui je vais lutter aura soin d'eux !" Aussitôt, prenant le commandement d'une troupe nombreuse qui le suit, il part sur JALLAIS. Le groupe arrête au château de LA BOUÉRE, où l'on récupère de vieux sabres, pistolets, fusils de chasse... et c'est l'attaque de JALLAIS !. Les Républicains, surpris et effrayés s'enfuient, comme à St-FLORENT. Un canon reste entre les mains des insurgés...

### **...D'ELBEE. SEIGNEUR DE LA LOGE**

Ce même jour, Jacques GOURDON, métayer de LA BORDE, avec d'autres paysans de BEAUPREAU, se présentent à LA LOGE pour demander à M. D'ELBÉE de se mettre à leur tête ; puis d'autres groupes des paroisses voisines, envoyés par Jacques CATHELINÉAU viennent se

joindre à eux. Ancien officier, M. D'ELBÉE voit le risque et les dangers. Il qualifie ce soulèvement "d'héroïque folie !" Il hésite, mais pressé par tous, le 14 mars, notre Bellopratrain dit adieu à sa femme qui venait de lui donner un fils : "Parlons nous irons jusqu'au bout jusqu'à la Victoire !" dit-il. Il est allé... jusqu'à la mort. Nous ne pouvons donner ici, tous les détails de l'action militaire de D'ELBÉE au cours de ces GUERRES de VENDEE auxquelles il prit une part importante. De nombreux écrivains en parlent d'une façon élogieuse et très complète. Cependant, nous pouvons faire état du beau livre de F. CHARPENTIER, qui fut écrit à ST-MARTIN en 1904, intitulé : "D'ELBÉE, GÉNÉRALISSIME DES ARMÉES VENDÉENNES". Nous nous bornerons dans cet article, à ne citer que quelques extraits rappelant les origines de D'ELBÉE, son bel exemple de foi vendéenne et l'héroïque sacrifice du Général, dans l'île de NOIRMOUTIER.

### **ORIGINES DE D'ELBÉE**

C'est vers le milieu du XVème siècle que les ancêtres de D'ELBÉE, venus d'ÉCOSSE, se fixèrent en FRANCE, près de RAMBOUILLET. Jean D'ELBÉE, nom le plus ancien qui nous soit connu, était alors "archer" dans une Compagnie écossaise des Gardes du Roi LOUIS XII. Ses descendants donnèrent à la FRANCE de nombreux officiers et Maréchaux de Camp. L'un deux, François-Maurice, vint d'abord à SAUMUR, puis à ANGERS, en qualité de RECEVEUR DES FERMES DU ROI. Vers 1720, il se fixe en notre paroisse ST-MARTIN, à LA LOGE-VAUGIRAULT.

Son fils, Maurice GIGOST D'ELBÉE devint conseiller privé des GUERRES de S. M. le Roi de POLOGNE... C'était le père du Héros des GUERRES DE VENDÉE. Nous retrouvons dans les actes du Duché de BEAUPREAU qu'en 1761 il vendit une rente foncière à Melle Jeanne PELARD, veuve d'Henry BOUCHEREAU, demeurant à BEAUPREAU. L'année suivante il rendit "aveu" au Duché de sa possession de LA GOBINIERE et des bordages de la BOUCAUDRIE et de LA RAIMBAUDIERE. Il était propriétaire également des bordages de BAUSOLEIL et de GROGEPIN, paroisse de ST-MARTIN. Ces derniers furent vendus peu de temps avant sa mort qui survint en son manoir de LA LOGE le 12 juillet 1762. Il fut inhumé le lendemain dans l'ancienne église de St-MARTIN et sa femme fut placée à côté de lui sous l'autel après son décès vingt ans plus tard. (Extrait des Registres de la Paroisse).

Son fils Maurice-Louis GIGOST D'ELBÉE est né le 22 mars 1762, à DRESDE. Sa mère se nommait Marie-Thérèse DE MEUSSANT et était d'origine Française. Les lettres de naturalisation pour la mère et le fils existent encore. C'est la raison pour laquelle Maurice D'ELBÉE entra à 16 ans au service de l'Electeur de SAXE "COMME ETRANGER". Il avait obtenu, à 11 ans, le grade de LIEUTENANT : titre purement honorifique.

Le seigneur de LA LOGE prit d'abord du service en FRANCE, dans un Régiment de Cavalerie en 1772. Ne voulant, pendant ce service, consentir aux faveurs d'une très haute et puissante Dame, amie du Ministre de l'époque, D'ELBEE préféra donner sa démission, et Won ses dires "BRISER

PLUTOT SON ÉPÉE QUE DE FAIRE DES BASSESSES DEVANT CETTE FEMME..." Il revint, alors, à St-MARTIN-DE-BEAUPREAU cultivant les terres de LA LOGE et de LA GOBINIERE. Le 17 novembre 1788, après avoir plusieurs fois imposé silence aux sollicitations de Familles de grande noblesse et aux considérations pécuniaires, il se maria avec Melle Marguerite DU HOUX D'HAUTERIVE, laissant cette fois, "parler son cœur" ! La cérémonie eut lieu à LA GAUBRETIÈRE et le plus bel éloge de Mme D'ELBÉE se trouve dans ces mots de Mme DE LA ROCHEJAQUELIN : "C'était une femme d'esprit et de mérite, fidèle à son mari, qu'elle ne voulut jamais quitter, elle le fut jusqu'à la mort...". Elle fut, en effet, exécutée quelques jours après son mari le 29 Janvier 1794, liée dos à dos avec Mme MOURAIN de L'HERBAUDIERE. Leurs dépouilles furent jetées dans le champ dit "de la Petite Vigne" à NOIRMOUTIER.

### **D'ELBEE et CATHELINEAU. A LA TETE DE LA RÉSISTANCE VENDÉENNE**

Dès sa décision prise, Mr D'ELBÉE fut nommé chef du Rassemblement de BEAUPREAU. Il créa, dans la ville, un Centre énergique de Résistance et d'Action. Un Comité de surveillance et de combat fut installé au château de BEAUPREAU. Mr DUHOUX D'HAUTERIVE, venu à St-MARTIN pour le baptême de son neveu qui venait de naître à LA LOGE, fut proclamé Commandant de Comité. Des postes de garde furent créés et l'on envoya sur les routes et chemins aboutissant à la ville, des hommes armés, à cheval, "montés sur

les vigoureuses bêtes des meuniers, installés tout le long des bords de l'Evre..."

### LE GRAND CHOC DE CHEMILLE

Le 11 avril 1793, CATHELINEAU et D'ELBÉE, tous les deux entraînés par l'enthousiasme de leurs soldats, soutiennent une lutte meurtrière à CHEMILLE d'où ils sortent vainqueurs. Plusieurs fois au cours de combats acharnés, Républicains et Vendéens passent la petite rivière de l'HYROME, la bataille fait rage sur les Coteaux de SALBOEUF et de LECHO. D'ELBÉE est partout, soutenant la vaillance de ses hommes, tandis que CATHELINEAU, le front irradié, fonce sur la Colonne de BERRUYER, lequel se trompe et fait vomir la mitraille sur ses propres troupes ! Enfin, ce dernier, affolé ordonne de sonner la retraite. C'est la Victoire pour les paysans des MAUGES !

### LE "PATER" DES VENDÉENS

A l'issue de cette bataille, où les "bleus" Républicains ont eu plus de mille trois cents soldats mis hors de combat, contre six cents chez les "blancs", D'ELBÉE se dirige vers l'église de Saint-Pierre de CHEMILLÉ, pour exprimer à DIEU toute sa reconnaissance. C'est alors que se déroule un des plus beaux faits de la vie du Généralissime. Là, dans le prieuré, près de l'église, plus de quatre cents prisonniers patriotes sont enfermés.

Ces hommes sont encore couverts de sang de la bataille et des massacres qu'ils ont commis dans les communes environnantes : LA JUMELIÈRE,

SAINT-LAMBERT... et au cours de la lutte du PONT-BARRÉ.

"Pas de quartier à ces bourreaux" disent nos VENDÉENS. "Vengeons nos morts... Tuons les tous !"

Aussitôt, D'ELBÉE s'adresse à ses hommes et leur dit : "Mes amis, suis-je le jouet d'une illusion ?... Est-ce vous qui demandez à fusiller des gens sans défense ?" – Oui, oui !... Eux, nous tueraient bien sans pitié !... A mort les bleus !..." Courageusement, D'ELBÉE reprend à haute voix : "Quand vous êtes venus à LA LOGE, vous m'avez juré de me suivre et d'exécuter mes ordres avec soumission... N'ayez pas la folie d'assombrir par un parjure une journée qui vous a couvert de gloire..." Puis, il ajoute avec émotion : "Si vous avez juré d'être assassins, vous commencerez votre œuvre par celui qui a quitté sa femme et son fils, pour partager vos périls !"

Mais, les paysans ne l'écoutent plus... Ces hommes, dont les fermes ont été incendiées, les récoltes bridées et les familles massacrées, vont passer au Crime le plus odieux !...

D'ELBÉE pâle, mais très maître de lui, saisit son épée, la brandit au-dessus de sa tête et impose le silence aux soldats altérés de sang. C'est alors, dans l'ombre du soir qu'on entend la voix grave de notre BELLOPRATAIN qui commence le : "NOTRE PERE...". Les soldats récitent avec lui... : mais tout-à-coup, avant qu'ils achèvent, D'ELBÉE s'écrie : "MALHEUREUX ! Vous osez demander à DIEU qu'IL vous pardonne. A VOUS... comme VOUS PARDONNEZ !..." Après un silence de réflexion, il ajoute : "Quel est celui, maintenant,

qui voudra se venger ?". Les paysans, surpris, cessent de murmurer. NOTRE HÉROS A VAINCU LES VAINQUEURS, et cette journée mémorable du Pardon a fait l'objet d'un très beau Drame, connu sous le nom du "PATER DES VENDÉENS" lequel fut représenté sur de nombreuses scènes de la Région et dont les anciens doivent se souvenir ? Des vitraux, placés dans les églises du PIN-EN-MAUGES et de St-PIERRE-DE-CHEMILLE immortalisent cette action sublime de D'ELBÉE !

### D'AUTRES BRAVES, MOINS CONNUS...

Après le grand choc de CHEMILLE les VENDÉENS ayant épuisé une grande partie de leurs munitions, furent obligés de se replier sur sur BEAUPREAU. D'ELBÉE s'employa alors à rallier d'autres forces en vue de combats futurs. Il était entouré de nombreux Bellopratins. Parmi eux nous nous pouvons citer Guy RICHAUDEAU de St-MARTIN le porte-drapeau. Au cours des nombreuses campagnes et des furieux combats, il fut plusieurs fois blessé et son drapeau criblé... Cree précieuse relique fut recueillie plus tard par M. le Marquis de CIVRAC et conservée au château de BEAUPREAU.

**Jacques GOURDON** de LA BORDE (dit CROUSTON) sera de toutes les campagnes de la Grande Armée de CATHELINEAU et D'ELBEE. Un jour de 1793, surpris par un soldat républicain, le pistolet sur la gorge, il allait succomber ! Mas tout-à-coup grâce à son agilité et à la vigueur de son bras, il saisit l'arme meurtrière, la déchargea

en l'air et dit à son ennemi : " BANDIT, JE TE LAISSE LA VIE, TU EN AURAS BIEN BESOIN POUR FAIRE PÉNITENCE !" Combien de faits semblables nous pourrions citer, ces jours de Terreur furent aussi pour notre Région des jours de gloire ! F CHARPENTIER nous dit dans son livre : "Combien de noms obscurs nous pourrions relever, noms de héros, comme l'étaient la plupart de nos valeureux ancêtres dont le martyre e été le couronnement !"

### **MORT DE D'ELBÉE A NOIRMOUTIER**

Après une longue campagne, parsemée de victoires et revers, la Grande Armée se retrouva le 17 octobre 1793, aux abords de CHOLET. Les chefs Vendéens : D'ELBÉE. BONCHAMPS, SAPINAUD, LA ROCHEJACQUELIN, MARIGNY, SOYER livrent bataille terrible, au cours de laquelle, ployant sous le nombre et entourés par les "bleus", ils vont être écrasés... KLÉBER, le chef républicain écrira dans ses mémoires à propos de cette bataille de CHOLET : "Ce fut un combat de tigres contre des lions !" C'est au cours de cette lutte que D'ELBEE reçut une balle dans la poitrine et fut criblé de treize autres blessures moins graves. Ses soldats réussirent à le dégager de la fournaise. Les premiers soins furent donnés à BEAUPRÉAU, dans la maison de Mme BONNET, place du Vieux Marché. Le Général fut transporté ensuite à la métairie de LA ROCHÉ-THIERRY où Mme D'ELBÉE vint le rejoindre. Cependant, pour plus de sécurité, ils partirent tous, sous la conduite de M DUHOUX, d'abord à LA GAUBRETIÈRE, et de là, sur l'offre de M. de

CHARETTE, dans l'île de NOIRMOUTIER, lieu peu plus sûr. Hélas !

Le 4 janvier 94, l'île fut attaquée par des forces considérables et obligée de capituler. Le Gouverneur, M. de TINGUY, envoya un émissaire pour consulter D'ELBÉE au sujet de cette capitulation "NOIRMOUTIER vient de se rendre, dit le Bellopratain, maintenant il nous faut savoir mourir !

Le lendemain, un lieutenant du Général républicain TURREAU normé DUTRUY adressait à CARRIER de NANTES ce billet qui fut envoyé le 19 nivose à la CONVENTION : 'VICTOIRE ! Foutre !... Point de détails... Je suis harassé et couche dans NOIRMOUTIER ... Tout est pris, tout est à nous : D'ELBEE, DUBOIS. TINGUY etc. Tous ces grands scélérats sont sous la clé, et le rasoir finira la fête !..."

Dans l'île envahie par les bleus ces derniers n'eurent pas de difficultés pour trouver le Comte D'ELBÉE dans la demeure où il avait été transporté près de l'Hôtel JACOBSEN. Le Général était là, sur son lit de douleur ayant à son chevet Mme D'ELBÉE et Mme MOURAIN, son beau-frère DUHOUX DHAUTERIVE, son ami BOISY et l'abbé DURAND, curé de BOURG-SOUS-LA-ROCHE. D'après le Marquis D'ELBÉE (dans son livre La mort de D'ELBÉE. 1898 VANNES), 24

la scène est ainsi contée "On vit venir dans la chambre du blessé, le Gal TURREAU, PRIEUR et BOURBOTTE. L'événement mettait en présence, ces personnages de la vivante expression du régime de LA TERREUR d'un côté, et de l'autre, le prêtre, le gentilhomme et sa femme, traqués,

mis hors la loi... derniers débris de la FRANCE chrétienne et royaliste !...

Face à face avec ses adversaires, D'ELBEE est dans un état pitoyable mais cela ne désarme pas les Conventionnels. Considérant avec insolence son ennemi gisant, le représentant du peuple BOURBOTTE lui déclare 'Vos talents, Monsieur, n'ont guère brillé pendant la défense de NOIRMOUTIER !" Alors D'ELBEE, dont le sang sort de la bouche, lui répond en cherchant son souffle "Monsieur, croyez que si t'avais eu assez de forces et qu'on eût seulement voulu me consulter, vous ne seriez jamais entré dans NOIRMOUTIER ou du moins vous l'auriez plus chèrement acheté !..."

Quant à la date d'exécution malgré plusieurs variantes, il est à peu près sûr que l'héroïque généralissime fut fusillé le 6 Janvier 1794. Scène tragique sur la place d'armes, aux arbres dépouillés. L'hôtel des JACOBSEN a été réquisitionné par les Républicains, où sont réunis les membres de la Commission militaire. Les chefs TURREAU et BOURBOTTE sont bien installés aux fenêtres de la maison LEBRETON. Une pluie froide tombe sur la place où sont attachés à des pieux Mrs DUHOUX D'HAUTERIVE et BOISY. On attend l'arrivée par la grande rue face au château, de la compagnie de soldats précédée de tambours. D'ELBÉE qui ne peut marcher est porté dans un fauteuil vêtu de son uniforme vert. Le général est posé entre ses amis mais soudain, il se redresse bien que très faible, car on vient de placer un autre personnage à côté d'eux. C'est le Général républicain

WIELAND ! 'Non, dit D'ELBÉE, M WIELAND n'est pas des nôtres ! Vous allez encore faire périr un innocent !

Sa voix est couverte par un battement de tambours et une salve meurtrière crépite, emportée par une bourrasque de vent.

Au balcon de la maison d'en face BOURBOTTE et TURREAU exultent, ivres de vin et de sang "D'ELBÉE est mort !"

Pierre l'ERMITE, rappelant cette scène a écrit dans la suite : "Ce fut là, sur cette place du château de NOIRMOUTIER, devant la maison JACOBSEN qu'on fusilla le magnifique D'ELBÉE. Et dans les fosses du château, avec les immondices, on jeta sa noble dépouille avec celle de trois compagnons et elle y est encore. Amis de VENDÉE et des MAUGES, souvenez-vous-en !

P.S. : Le fauteuil, traversé par les balles et taché de sang, fut recueilli par un marin. Il est aujourd'hui une relique vénérée que possède la famille D'ELBEE

### **L'Armée Républicaine à Beaupréau**

Nous avons brièvement parlé dans le dernier bulletin municipal, de l'éclatante victoire remportée par l'Armée républicaine sur l'Armée catholique vendéenne, à Cholet, le 17 octobre 1793. C'est au cours de cette terrible bataille que d'Elbée fut gravement blessé et conduit dans l'île de Noirmoutier : mais les événements importants qui s'ensuivirent dans notre Cité méritent qu'on s'y arrête.

Dans ses Mémoires, que le général Kléber rédigea au début de l'année 1794 (archives du Ministère de la Guerre - Dossier Kléber), l'auteur s'étendit longuement sur ces journées historiques qui nous concernent, et dont voici quelques extraits :

*" ... Sur la proposition de Westermann, Beauvuy et Haxo décidèrent de poursuivre et d'emporter le poste de Beaupréau la même nuit ... Westermann en connaissait l'importance ! Tous étaient convaincus de la grande supériorité d'une troupe victorieuse sur une armée en déroute ... Avant minuit, Beaupréau est attaqué et les premiers postes égorgés ... à peine l'ennemi a-t-il le temps de tirer deux coups de canon à mitraille, que nos braves sont déjà maîtres de ses pièces... Au nombre de huit mille hommes, formant leur arrière-garde, les Vendéens courent, avec la légèreté du cerf ...rejoindre leur corps de bataille de Saint-Florent. Mais nos soldats, harassés, au milieu d'une nuit obscure, dans un pays couvert et inconnu, ne peuvent les poursuivre... A Beaupréau, on trouva dans l'hôpital quatre cents blessés, qui furent aussitôt immolés ... "*

*"Le Lendemain (18 octobre), on battit la générale pour le reste des troupes, à trois heures du matin à Cholet. Les distributions furent très mal ordonnées et il ne fut possible de se mettre en marche qu'à huit heures ! On donna, par une injustice marquée, la tête aux troupes de Chalbos, les miennes suivaient immédiatement. Nous rencontrâmes en route plus de quatre mille prisonniers que nos braves venaient de délivrer à Beaupréau ! Rien de plus attendrissant que de*

*voir ces tristes victimes, pâles et défigurées, nous crier de loin et d'une voix presque éteinte : Vive le République, Vivent nos Libérateurs !*

*Après neuf heures de marche, nous arrivâmes à Beaupréau (18 octobre, à cinq heures du soir). Je demandai l'emplacement de mon camp : personne ne put me l'indiquer. Je suivis toujours la route et je trouvai le corps de Chalbos bivouaquant sans aucun ordre ; chaque bataillon avait choisi arbitrairement l'endroit qui lui convenait le mieux ... Je ne m'arrêtai pas à cet exemple. Je plaçai ma division sur la crête de la hauteur (la Sablière ?) et j'allai reconnaître le terrain sur mes flancs, afin de les appuyer et de pouvoir indiquer aux généraux une position plus régulière et conforme à leur rang de bataille... : je la leur proposai mais ce fut en vain que je les invitai de s'y établir..."*

### **Le Feu au Château de Beaupréau**

*Kléber poursuit : "... Je rentrai ensuite en ville. J'y remarquai la plus grande confusion et les plus vives alarmes. Ce désordre était occasionné par le feu, qu'un malveillant avait mis au château, rempli de coutre, de salpêtre et d'autres matières combustibles propres à ta fabrication de la poudre, que les rebelles y avaient laissés. On craignait à chaque instant de voir sauter le château ! Quoiqu'il y eût plusieurs généraux présents, aucun ne daigna s'occuper de mettre fin à l'encombrement qu'occasionnaient les chariots et les chevaux que cette alerte faisait évacuer ... Je pris le parti, de concert avec mon état-major de faire cesser le tumulte. J'assignai à*



*chacun une place, et à force de peine et mouvement, l'ordre et le calme furent enfin rétablis et le feu éteint ... "*

### **Exécution du Docteur Jean-Baptiste Brunet**

Le Docteur Brunet s'était établi à Beaupréau en 1750, venant de la Faculté de Médecine de Montpellier. Dans ses Mémoires La Réveillère-Lepeaux, dont le médecin avait accepté d'être le parrain, parle de Brunet *"comme un homme aimable et prévenant, distingué dans sa profession, unanimement apprécié, etc..."* Toutefois, le bon docteur refusa de recevoir son filleul quand ce dernier vint à Beaupréau *"prêcher"* contre les prêtres réfractaires. D'après C. Port (mémoires de La Réveillère-Lepeaux, p. 580. Paris. Pion. 1895), le Docteur Brunet fut assassiné par le Général Grognon, riche fermier républicain du pays qu'il avait pourtant soigné, dit-il, avec dévouement au cours d'un rigoureux hiver.

Dans les Mémoires de Kléber, nous trouvons la version suivante au sujet de cette mort : *" ... Lorsque le feu fut éteint au château de Beaupréau, en retournant au camp avec le citoyen Guillon de Cholet, nous rencontrâmes un homme à Cheval. Guillon fut très étonné de le voir. Je lui demandai la cause de sa surprise il me dit que c'était le Médecin Brunet, un des plus fameux aristocrates du pays et Membre du Conseil de l'Armée Royale... J'envoyai donc une ordonnance pour l'arrêter: Il fut conduit en prison, condamné et fusillé le même soir ..."*

### **Récompense des Chefs de l'Armée Républicaine**

Dans la soirée du 18 octobre 1793, les Représentants du Peuple s'installèrent au château de Beaupréau. Tout de suite, ils voulurent récompenser Kléber, Marceau et Blossé, pour le succès remporté par eux à la bataille de Cholet.

On proclama Kléber, Général de Division ; Marceau et Blossé devinrent Généraux de Brigade. Le texte de la Commission Kléber aurait soi-disant été rédigé à Cholet, parce qu'on voulait le dater du jour de la victoire (Arch. Minist. de la Guerre). Voici le texte de la Commission de Marceau, daté de Beaupréau (18 octobre). Celui de la Commission Blossé est identique :

***"ARMÉE DE L'OUEST - La Liberté ou la mort.***

*Au nom de la République Française, une et indivisible. Les Représentants du Peuple, près de l'Armée de l'Ouest, réunis à Beaupréau, en considération du courage, de la bravoure et des talents militaires que l'Adjudant-Général Marceau a développés dans toutes les circonstances, depuis son activité dans la Guerre contre les rebelles de la Vendée, et, d'après les connaissances qu'ils ont acquises de son patriotisme pur et soutenu — le nomment provisoirement Général de Brigade : arrêtent qu'il en remplira dès ce moment ses fonctions et qu'il sera envoyé au Conseil Exécutif copie du présents pour le mettre promptement à même de rendre justice à un bon Citoyen en confirmant cette nomination, par l'expédition du Brevet de Général de Brigade.*

*A Beaupréau, le 27 jour du premier mois de l'An II de La République Française, une et indivisible : signatures : Pierre Chourdieu, Bourbotte-Merlin, Turreau, Carrier, Fayau, Bellegarde."*

### **Un Martyr sous la Terreur Le Bienheureux Noël Pinot**

Avant ces événements, le château de Beaupréau avait servi de prison au saint curé du Louroux-Béconnais Noël Pinot, lequel avait été en 1791 chassé de sa paroisse, accusé : *"d'exciter les populations à l'insurrection temporelle ..."* Choudieu, l'accusateur public de l'époque, demanda que le "sieur Pinot" soit éloigné de sa paroisse, gardé sous les verrous, ou ... relégué dans une lointaine province. La Loi permettait encore au condamné de pourvoir au choix de ses futurs juges ! Les Tribunaux de l'Anjou étaient au nombre de six où l'on pouvait faire appel. Noël Pinot opta pour Beaupréau, connaissant bien cette région catholique des Mauges et sûr d'y retrouver des amis. La châtelaine, Mme la Maréchale d'Aubeterre, avait permis que soient installés dans son château le Tribunal et la Mairie. Avec son pont-levis, ses tours épaisses, la demeure gardait l'aspect d'une *"forteresse ancienne assez sinistre !"* Au-dessous de grandes salies claires, des caves obscures d'où parlaient plusieurs souterrains, formaient un endroit idéal pour emprisonner les prévenus... Choudieu se souvenait du lieu, mais il ne connaissait pas très bien le Président du Tribunal de Beaupréau : François Gaultier ... lequel avait exercé les fonctions de Sénéchal avant la Révolte. C'était un homme très honnête et bon, régisseur de Mme d'Aubeterre. Cette dernière, fort respectée des membres du Tribunal, qui étaient au fond de braves gens, demanda courageusement *"que le prisonnier Pinot reçoive tous les égards qu'il méritait ..."* C'est donc un accueil très honorable que

reçut le prêtre par les gens de Beaupréau et des environs.

### **Un Bellopratrain, témoin oculaire M. Simon Gruger**

Nous tenons les adoubant qui vont suivre d'un témoin oculaire de cette époque révolutionnaire : M. Simon Gruget. Né à Beaupréau, le 14 avril 1751, il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1775 et nommé vicaire à La Trinité, paroisse d'Angers. Il en devint par la suite le curé pendant près de 60 années ! Homme remarquable, l'abbé Gruget, rebelle à la Révolution, refusa de prêter le Serment à la Constitution et fut expulsé le 27 mars 91. Dangereusement, le prêtre resta caché dans la ville, trouvant chez ses Paroissiens et amis des asiles sûrs, d'où il pouvait suivre les événements terribles, échappant parfois à la Mort comme par miracle ! Aux jours les plus graves, il exerçait toujours son Ministère, en cachette, sous un déguisement habile. A son retour, il notait soigneusement ce qu'il avait recueilli et vu dans sa journée. Les « Mémoires » et le « Journal » de M. Gruger » parus dans la « Revue de l'Anjou » ont été publiés en 1932 (Germain et Grassin, Angers). Egalement, le beau livre sur « Le Bienheureux Noël Pinot », par Mgr F. Trochu, renferme de nombreux passages de manuscrits de notre Bellopratrain. *“Que de scènes émouvantes où, caché en face de l'échafaud, place du Ralliement, il étendait les mains pour bénir et absoudre tous ces martyrs qui passaient à la guillotine !”* C'est lui qui, au haut de sa petite lucarne inaperçue, donna à son confrère et fidèle ami l'absolution dernière !

Bien avant ce drame, Noël Pinot fut enfermé dans une chambre du château de Beaupréau, contiguë à une tourelle située au Sud-Ouest et regardant vers La Chapelle-du-Genêt. La marquise des lieux avait tenu à ce que cette chambre fût bien meublée et garnie de nombreux livres ... François Gaultier avait cependant, pour donner un air de prison à l'endroit, fait poser une galle de fer à l'unique fenêtre ! De nombreux paroissiens charitables, sous prétexte d'apporter la nourriture au prisonnier, venaient lui rendre visite, ou prendre conseil. Le Président et les membres du Tribunal fermaient les yeux ... C'est ainsi qu'un jeune homme de Beaupréau, âgé de 20 ans : Charles Foyer, fils d'un maître-sellier de la ville, vint à plusieurs reprises converser avec le prisonnier du Château... Dès le début du soulèvement Charles Foyer prit les armes et devint l'un des capitaines de la Paroisse Notre-Dame. C'est lui qui plus tard devait être le fondateur de la Congrégation des Religieuses de Torfou dont plusieurs rendent encore de nombreux services dans notre Cité.

Après une période assez longue, le jugement du Tribunal de Beaupréau fut promulgué. Il confirma celui formulé à Angers, décernant effectivement un blâme; mais le Sieur Pinot condamné à la fois et rendu à la liberté, fut présenté au greffe du Tribunal d'Angers. Là, il obtint sa radiation du registre d'écrou ... Cette « liberté conditionnelle » lui défendait cependant d'établir sa résidence dans son ancienne paroisse du Louroux, et s'il ne voulait plus être inquiété, *“il devait se soumettre à la Loi et prêter serment”*, ce qu'il ne fit jamais...

Le plus bel éloge que Noël Pinot fit du temps passé en nos murs, n'est-ce pas la confiance que nous rapporte son ami l'abbé Gruget : *“Je n'ai jamais passé de jours plus agréables que ceux où j'étais... en prison dans le château de Beaupréau !”*

(La chambre-prison du château subsiste encore. Elle rappelle un autre nom de Bellopratrain remarquable : l'abbé Joseph Gourdon (1790-1846). Il était le troisième fils de Jacques Gourdon de La Borde (dont nous avons parlé dans un précédent article). Orateur célèbre, il avait rencontré, étant jeune vicaire à la Trinité d'Angers, M. Gruger qui, lui, en était le curé. L'abbé Gourdon fut nommé Vicaire Général de Nantes, mais demanda par la suite à revenir dans sa région natale. Il fut alors nommé curé de La Chapelle-du-Genêt. Cependant sa grande valeur Intellectuelle et sa réputation d'orateur de talent le destinaient à de hautes fonctions. On lui offrit un évêché. Il refusa par modestie, mais finit par accepter la cure de la cathédrale d'Angers... En 1845, très fatigué, il sollicita de la famille Civrac, la faveur de finir ses jours dans la chambre-prison de Noël Pinot ! Il y mourut le 23 octobre 1846 et repose maintenant dans le cimetière de Notre-Dame, sous une stèle de granit, située à droite du calvaire central.

### **La Trahison**

Nous ne pouvons ici décrire longuement la période où Noël Pinot errait dans les Mauges pendant plusieurs mois, finit par retourner, en cachette, dans la région de son ancienne paroisse : Le Louroux-Béconnais... Poursuivant dangereusement son ministère auprès de ses

fidèles paroissiens, il fut trahi par l'un d'eux ! C'était un nommé Niquet, compagnon-charpentier, qui pourtant avait reçu autrefois de généreux secours de son curé d'alors : mais « le vent avait tourné », en ces temps de misères. L'ouvrier fut attiré par l'appât que les maîtres du jour faisaient miroiter aux dénonciateurs ! Une prime de cent livres était en effet offerte à ceux qui donnaient les noms des réfractaires ... *“Riquet connaissait bien la chaumière de la veuve Peltier, su village de la Milanderie.”* C'est dans une huche à pain que le Capitaine Grandin, conduit par le traître, découvrit Noël Pinot. Une protestation unique sort alors des lèvres du prêtre et c'est comme un écho du Jardin des Oliviers *“Comment ! C'est toi qui me livres !”*, à l'adresse de ce nouveau Judas !

### La Condamnation

Après l'arrestation, se succédèrent de longs interrogatoires, la lente agonie en prison et enfin, ce fut la condamnation à mort formulée par Hudoux, Obrumier, Vacheron et le Président Félix du Tribunal angevin. Un certain Roussel (prêtre renégat) était présent à la table du Jury. Ses yeux se portèrent soudain sur les ornements de la messe, objets qui avaient été apportés aux juges. Noël Pinot les regardait aussi :

*“ Ne serais-tu pas bien aise d'aller à la guillotine, avec les habits sacerdotaux ? ” — Oui, acquiesçait sans hésiter le confesseur de la for, ce serait pour moi une grande satisfaction ! — Eh bien, répliqua l'autre, tu en seras revêtu et tu subiras le mort dans cet accoutrement ! ”*

### Exécution Place de la Guillotine

L'après-midi même, après lui avoir lié les mains derrière le dos, les geôliers le conduisirent vers le lieu du supplice. C'était la place du Ralliement, dénommée alors par la population angevine : place de la guillotine !

Dans une mansarde donnant sur cette place, l'abbé Gruget suivait du regard le triste défilé. Jamais la terrible Commission Militaire ne découvrit qu'elle n'avait pas de plus proche voisin que cet « insermenté », et, détail qui accentue encore l'audace de notre Bellopratrain, dans la maison, écrit-il dans ses « Mémoires » *“il y avait deux soldats chargés d'exécuter les ordres qui émanaient du Tribunal de Mort !... Ainsi, par eux, je pouvais apprendre bien des nouvelles ...”* Aux heures d'exécution, l'abbé Gruget faisait semblant d'assister en curieux, comme bien d'autres, à ces terribles spectacles ! Au sein du cortège processionnel, le pauvre M. Noël Pinot avançait. Paré de ses habits sacerdotaux, dans les cris des soldats... procession imaginée et organisée par le citoyen Roussel ! Au centre de la place, la machine de mort était dressée sur son estrade de planches. Noël Pinot arriva enfin au pied de l'échafaud. A cet endroit, il vit bien sûr les marches de bois brut, rouges encore d'un sang fraîchement répandu. Il allait les gravir pour offrir son dernier sacrifice ! Comment à cette minute sereine, les premiers mots de la Messe d'alors ne seraient-ils pas venus d'eux-mêmes se placer sur les lèvres : *“Introlbo ad altare Dei !”* Au balcon de l'hôtel d'en face, le citoyen Duhoux donnait le signal convenu. Un des aides de la guillotine signifia au prêtre qu'il fallait monter ;

Noël Pinot gravit les degrés d'un pas ferme. L'homme au bonnet rouge qui l'avait accompagné jusqu'à la plate-forme, lui enleva sa chasuble. C'est l'étole croisée sur la poitrine que la victime se présenta au bourreau... A sa petite fenêtre, l'abbé Gruget levait légèrement sa main tremblante pour *“cette ultime absolution”* ...

(Un vitrail de l'église Notre-Dame de Beaupréau remémore cette scène du martyre. A la base de ce vitrail nous pouvons remarquer Noël Pinot, le baluchon à la main, quittant sa prison du château de Beaupréau pour celle d'Angers.)

Coïncidence ou châtement, onze jours seulement après l'exécution de sa victime, le 4 mars 1704 (14 ventôse de l'An 11 de la République, pour emprunter son langage !), l'horreur emplissait l'hôtel de Campagnolle, qui était situé près de la place du Ralliement ... Dans l'une des chambres, on venait de trouver ...mort, le Citoyen Vice-Président Roussel ! *“Son cadavre, atteste l'abbé Gruget, infectait tout l'appartement ... On s'empressa de le jeter dans un coin du jardin et de le recouvrir de terre, dans la crainte des mauvaises exhalaisons ...”*

C'est seulement après sa mort qu'on découvrit in origines de Roussel et qu'il était prêtre assermenté, renégat.

La vie de l'abbé Gruget a été écrite par M. le Chanoine Portais (Angers. Germain et Grassin). Un monument à la mémoire du Bellopratrain, ancien Curé de le Trinité, existe près de la crypte, dans cette église d'Angers.

### Après la Tourmente

A partir de 1796, le calme commence à renaître dans les Mauges. Notre petite ville accueillit avec joie la Maréchale d'Aubeterre, qui venait d'être délivrée de prison, à Rouen le 19 thermidor. Elle revint au château, prendre possession des débris de sa fortune. Le nom de la Maréchale et celui de l'abbé Mongazon apparaissent alors "comme l'expression de la Providence dans l'histoire de Beaupréau. On les voit à la tête de toutes les œuvres, de toutes les restaurations et de tous les secours. La Maréchale devint comme la mère de cette population en deuil, dont l'abbé Mongazon était le conseil et le guide." (E. de La Gournerie)

Cependant l'état de notre Cité était épouvantable ! Une lettre de l'époque, publiée dans la Revue du Souvenir Vendéen (extraite des Annales Catholiques. tome III), précise bien le délabrement de la ville de Beaupréau, et malgré tout le bon moral de ses habitants après la Grande Tourmente : en voici quelques passages : Tours, les novembre 1797. -

"... Nous voilà de retour de Beaupréau, dans la Vendée angevine ... Vous en attendez des détails, en voici d'affligeants et de consolants... Imaginez une étendue de pays de plus de quarante lieues de surface, entièrement brûlée, couverte de cendres et de tombeaux et vous aurez une idée vraie de ce pays ! Je n'ai point vu de bourg ou de village dans cette région, qui ne fut qu'aux trois quarts incendié... On voit ses malheureux habitants qui ont échappé au fer et au feu de l'ennemi, comme par miracle, habiter leurs décombres où ils se sont mis à l'abri des injures du temps, avec des claies de genêt, de foin et de paille tressés ensemble, et là, attendant avec impatience que la République ou quelque circonstance heureuse leur fournisse tes moyens de se rebâtir ...

*Plus des trois quarts couchent encore sur ta paille, tous leurs meubles ayant été brûlés, cassés ou enlevés ... Tel est l'état de la Ville de Beaupréau : sur plus de cinq cents maisons, il n'y en a pas vingt absolument intactes ! Voilà quant à ce qui frappe les yeux, l'état général du pays. Mais voici ce qu'il y a de consolant : le moral de tous les habitants est bon ce sont les meilleurs gens du monde, et, malgré leur misère et leur total délabrement, ils ont presque l'air content ! Si on les plaint, ils vous répondent qu'ils ne sont pas aussi malheureux ... puisqu'ils ont réussi à conserver leur religion. Aussi, le culte est redevenu libre, comme il l'était avant la Révolution !*

*Que certains philosophes ne nous parlent donc plus du fanatisme de ce pays car, c'est à eux Su il faut Imputer Ms horreurs de cette guerre fatale. cul n'eût jamais existé s'ils n'eussent pas violé tous les droits de la conscience t...*

*Puisse ce bon peuple jouir longtemps de la Paix dont il est digne, et qu'il promet de ne rompre jamais, s'Il n'est pas poussé à bout par de nouvelles vexations ..."*

**R. PLAUD. Membre de la Commission - Informations**

## **ORIGINE DES DEUX PAROISSES DE BEAUPREAU Notre-Dame & St-Martin**

### **HISTORIQUE et DELIMITATION**

C'est autour du château que s'est formée peu à peu notre ville. D'après les "Chartes- manuscrites des X' et XI` siècles, nous savons que [es peuplades, à ces époques d'invasions et de troubles, n'avaient de véritable sauvegarde qu'à l'intérieur des tours du manoir seigneurial ou dans les cloîtres parfois fortifiés, des nombreux monastères régionaux.

A plusieurs reprises, il a 'été écrit que "Le Château, la ville, le Collège c'était tout BEAUPREAU!"... Portant nos regards sur le lointain passé de notre Cité, il semble plus juste de dire: "Le Château seul et ses dépendances furent longtemps tout BEAUPREAU !" En effet, le Collège ne date que de 1710 et la ville elle-même, renfermée dans l'enceinte fortifiée, ne comptait pas 400 habitants.

La paroisse de Saint-Martin dans laquelle se trouvait le monastère de St-SERGE, était de loin la plus importante. Toutes les fermes en dépendaient et la ville n'était en somme qu'une enclave. Au XVIIIème siècle, elle comptait plus de 2.000 habitants !

Une modification des limites paroissiales, en vue d'un meilleur équilibre, devenait indispensable. Au début du XIX' siècle (décembre 1819), Monsieur René-François OGER, Maire de la Commune et Ville de BEAUPREAU, en faisait officiellement la demande au Préfet et à l'Evêque d'ANGERS.

C'est alors que Monseigneur MONTAULT, en accord avec les autorités civiles et religieuses trancha la question par son ORDONNANCE du 5 Janvier 1821, dont voici le texte intégral :

*"Charles MONTAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque d'ANGERS ;*

*Vue la requête qui nous a été présentée au mois de décembre 1819, par M. OGER, Maire de la Commune et Ville de BEAUPREAU :*

*Vu l'avis de Mr. Alexandre-Emeric de DURFORT-CIVRAC marquis de ÇIVRAC, colonel chevalier de*

*Saint-Louis, et de Mr. Urbain LOIR-MONGAZON, prêtre principal de l'école ecclésiastique de Beaupréau, nommés Commissaires, l'un par Mr. le .PREFET du Département de Maine et Loire et l'autre par nous ; ledit avis, en date du 26 février 1820 ;*

*Vu la délibération du Conseil Municipal de BEAUPREAU, du 29 Juillet suivant, qui adopte l'avis de M.M: les commissaires ensemble l'approbation de M. le Sous-Préfet de BEAUPREAU, du 25 août 1820:*

*Vue le plan visuel de circonscription des deux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Martin de BEAUPREAU :*

*Vu aussi l'arrêté de M. le Préfet, en date du 10 Novembre 1820 par lequel il autorise la nouvelle circonscription, telle qu'elle est tracée sur le plan au trait :*

*Considérant que d'après l'ancienne circonscription, plusieurs maisons qui joignent l'église Notre-Dame font partie de la paroisse Saint-Martin ;*

*Considérant que cette succursale se compose de plus de 2.000 âmes, tandis que la paroisse de Notre-Dame, cure, Chef-lieu de Canton et d'Arrondissement n'a que 400 habitants ; et qu'il est plus avantageux que la population soit mieux répartie entre les deux paroisses, afin que les habitants reçoivent plus facilement les secours de la religion ;..."*

*Ordonnons en conséquence que les habitants des faubourgs et campagne ci-dessus dénommés cesseront d'être paroissiens de l'église de Saint-Martin de BEAUPREAU et ferons désormais partie de la paroisse de NOTRE-DAME accordons à perpétuité la juridiction spirituelle sur lesdits habitants au curé de Notre-Dame et à ses successeurs.*

*Nous avons ordonné et par les présentes, ordonnons que les maisons des faubourgs et campagne qui se*

*trouvent l'occident, dépendrons de la Paroisse Notre-Dame, et que toute la partie orientale restera à Saint-Martin :*

*Ainsi, d'après le plan visuel, en partant de la porte principale de l'église Notre-Dame en se dirigeant vers le nord par la route de Chalonnnes jusqu'au chemin du Pré-Arché, suivant la direction occidentale de ce chemin passant par la Sablière arrivant dans le route de BEAUPREAU à MONTREVAULT vers le Moulin des Landes, et continuant dans cette route jusqu'aux confins de la commune, le faubourg de MONDEVI, le PRE-ARCHE, SABLE, le Moulin des LANDES, le CHENE-HUBERT et la MIOTTIERE, qui se trouve à gauche, serons de la Paroisse NOTRE-DAME.*

*La métairie de la HAUTE-PREE, les borderies des HOMMES, de RENARD et de la CHARDONNERIE, et le Moulin de JOUSSELIN, situés sur la rive gauche de l'EVRE au milieu de BEAUPREAU, sont aussi réunis à la Paroisse de NOTRE-DAME.*

*La paroisse de Saint-Martin conservera son bourg, les hameaux du Pré, des Marinettes, de Versailles et toutes les métairies, borderies et moulins de la partie orientale, contenus dans la ligne de démarcation ci-dessus fixée pour servir de territoire aux deux paroisses."*

#### **NOUVELLE ORDONNANCE DU 15 MARS 1869**

L'église Notre-Dame était primitivement située à l'intérieur du château, à côté de la chapelle nommée Ste-Croix, propriété des seigneurs de BEAUPREAU depuis leur construction au XIème siècle, les deux édifices furent donnés par eux, le siècle suivant, aux moines de ST-SERGE, résidant à ST-MARTIN.

Trop petite déjà pour l'époque, l'église Notre-Dame fut abandonnée au moment des grands travaux de reconstruction du château, à la fin du XV siècle. Les palissades antérieures furent remplacées par

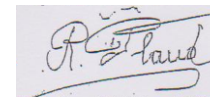
d'épaisses murailles et l'enceinte agrandie. Cette nouvelle église, dédiée le 3 Août 1483, sous le vocable de Ste-Croix fut construite dans cette enceinte. Elle fut entièrement brûlée au cours des guerres de VENDEE.

Après la Révolution, les catholiques de Notre-Dame se rendaient dans un nouvel édifice; construit en forme de temple grec, qui fut agrandi en 1822 par la suite des changements apportés à la paroisse. C'est à partir de 1854 que la population décida de construire l'église NOTRE-DAME qui existe actuellement. L'ancienne fut démolie en 1863. Cependant, l'emplacement choisi, ainsi que celui du nouveau cimetière, se trouvaient sur des terrains faisant partie de la Paroisse de SAINT-MARTIN !

En conséquence, une autre Ordonnance épiscopale, en date du 15 mars 1869 fut promulguée. Elle annexait à la Paroisse Notre-Dame les terrains comprenant le cimetière actuel et l'église.

(A titre documentaire, rappelons que l'église Saint-Martin est plus récente : elle fut construite en 1891, sur une partie du jardin du presbytère).

Maintenant, nous pouvons admirer de loin, entre les arbres séculaires du parc de BEAUPREAU, les deux clochers de ces églises : NOTRE•DAME et SAINT-MARTIN. Symboles de la grande Foi de nos ancêtres, leurs flèches complètent harmonieusement le paysage de notre belle Cité "COEUR DES MAUGES" .



R. PLAUD